



JOURNAL OFFICIEL

District Seine & Marne

SOMMAIRE

- Agenda
- PV Assemblée Générale du District du 23.10.2021
- PV Comité Directeur du 25.11.2021
- Info PV Commission de Discipline du 24.11.2021
- PV Cellule restreinte COVID du 19.11.2021
- PV Commission restreinte de Prévention, Médiation & Education des 20.11.2021 & 23.11.2021
- PV Commission d'Arbitrage du 30.09.2021
- PV Commission Féminine du 08.11.2021
- PV Commission des Statuts & Règlements du 23.11.2021
- PV Commission d'Organisation des Compétitions des 23.11.2021 & 25.11.2021
- PV Commissions des Terrains du 22.11.2021
- Informations modules de formations

MEDAILLES DIRIGEANTS

En page intérieure, le coupon-réponse pour récompenser vos dirigeantes et dirigeants

PROCHAINE RÉUNION DE LA CDPA

vendredi 03 décembre 2021 à
ST SOUPPLETS

FOND SPECIFIQUE D'AIDE AU FOOTBALL SEINE ET MARNAIS

Nous vous rappelons que la première phase est lancée et elle prévoit la dotation de nouvelles tablettes et la prise en charge de module de formation aux premiers secours (PSC1), avec la fourniture d'un kit « pharmacie » à chaque participant.

Pour en profiter :

- **chaque club ayant des équipes évoluant dans des compétitions gérées par la FMI pourra venir retirer une tablette sur les sites de MELUN ou MONTRY.** Un simple appel téléphonique pour une prise de RDV sera nécessaire,

- **chaque club pourra inscrire gratuitement une personne licenciée aux modules de formation aux premiers secours (PSC1)** prévus les 08/12 et 15/12 à MELUN et les 05/01 et 12/01 à MONTRY. Dans un 1er temps, une seule inscription par club sera possible et le principe du « premier arrivé / premier servi » sera appliqué. Les éventuelles demandes supplémentaires seront examinées en fonction du nombre d'inscrits au sein des différentes sessions.

Pour la date du 8/12 à Melun, la date limite d'inscription est le jeudi 2/12.



STOP À LA VIOLENCE !!!

Le Comité Directeur du District, en collaboration avec la Commission d'Arbitrage, a décidé de mettre en place une opération visant à dire "Stop à la Violence" sur nos stades.

Cette action sera destinée à sensibiliser tous les acteurs de Football Départemental au danger de voir s'installer toutes sortes d'incivilités lors de nos matchs de Football, notamment à l'encontre des Joueurs, Dirigeants, Délégués, Educateurs et bien entendu des Arbitres.

Un protocole d'avant-match sera donc institué sur toutes les rencontres du **week-end des 04 et 05 décembre 2021**. Il consistera à la lecture par les Capitaines des équipes "recevante et visiteuse" d'un texte, sur le terrain, en présence de tous les Joueurs, Educateurs, Délégués et Arbitres, avant le coup d'envoi. Vous trouverez le texte en question en pièce jointe.

Nous souhaitons que cette démarche puisse contribuer à ce que nos matchs se déroulent dans un esprit sportif, loyal et dans le respect de la fonction d'Arbitre.

Nous vous remercions de votre contribution à la mise en œuvre de ce protocole.

► Retrouvez le texte en page intérieure de ce journal.



PERMANENCE TELEPHONIQUE

Vous pouvez la contacter au : 06.77.00.50.67

Votre interlocuteur sera M. Ludovic VANTYGHEM – Vice Président du District

Permanence téléphonique

Poursuivant sa volonté d'être à l'écoute des clubs et dans le cadre du Dispositif Global de Prévention, le Comité Directeur du District met en place un dispositif de permanence téléphonique le week-end.

Cette ligne est réservée aux problèmes ou anomalies exceptionnels ne pouvant pas trouver de solution immédiate sur le stade sans l'intervention d'une tierce personne qualifiée tels que, par exemple :

- Conditions de sécurité problématique dès l'accueil (spectateurs hostiles, absence de protection de l'équipe visiteuse, menaces, etc...)
- Problèmes réglementaires (refus de désigner un ou des arbitres de touche en cas d'absence d'officiels, obstruction à la réalisation des vérifications d'avant match, etc...)
- Anomalies diverses (maillots des 2 équipes identiques, changement de stade à la dernière minute, etc...)

Les incidents et éléments communiqués à la personne d'astreinte feront l'objet d'un rapport qui sera transmis à la Commission Départementale de Prévention, Médiation et Education (CDPME) pour suite à donner.

Nota Bene :

- Ce dispositif n'est applicable que sur les compétitions organisées par le District.
- Pour faciliter les échanges et laisser la possibilité à la personne d'astreinte de rappeler un interlocuteur, il est conseillé de ne pas appeler avec un numéro masqué.

. Les clubs doivent prévenir la permanence en cas d'intervention des forces de l'ordre.

RAPPEL : la permanence est joignable : - le samedi de 13 heures à 18 heures

- le dimanche de 9 heures à 18 heures

Permanence du weekend des 27 et 28 novembre 2021



Mme Christiane CAU
06.43.70.72.10

Agenda du District

SITE DE MONTRY

COMMISSIONS

Vendredi 26 novembre 2021

Commission des Délégués
19H00

Mardi 30 novembre 2021

Commission des Statuts & Règlements
17H00

Jeudi 02 décembre 2021

Commission d'Organisation des
Compétitions
14H00

SITE DE MELUN

COMMISSIONS

Vendredi 26 novembre 2021

Commission d'Arbitrage
19H00

Mardi 30 novembre 2021

Commission d'Organisation des
Compétitions
15H00

Mercredi 01 décembre 2021

Commission de Discipline
17H00



PROTOCOLE

ENSEMBLE CONTRE LA VIOLENCE

Afin de marquer notre empreinte sur cette journée destinée à lutter contre la violence sur les stades de football,

NOUS, capitaines, joueurs, éducateurs, dirigeants, délégués soyons unis pour :

PARAGRAPHE A LIRE PAR LE CAPITAINE RECEVANT

- Respecter tous les acteurs de cette rencontre dans nos fonctions respectives
- Avoir un comportement exemplaire, tolérant avant, pendant et après la rencontre
- Etre les garants de l'éthique sportive et morale
- Etre maître de soi en toutes circonstances

PARAGRAPHE A LIRE PAR LE CAPITAINE VISITEUR

- Refuser toutes formes de violences et tricheries
- Unir nos efforts pour garantir le bon déroulement des rencontres
- Reconnaître le rôle de l'arbitre qui fait partie du jeu et qu'à ce titre il n'est pas un ennemi et doit être respecté dans sa mission de service public reconnue par les instances
- Serrons-nous la main à la fin de chaque rencontre avec sincérité

Médailles du District



Une nouvelle saison a commencé et, comme tous les ans, votre District veut récompenser vos dirigeants méritants qui, pendant des années, par leur fidélité et leur dévouement, vous permettent de gérer votre club, diriger et/ou accompagner vos équipes.

Ainsi, afin de leur rendre hommage, vous trouverez ci-dessous le coupon-réponse à compléter (1).

Conditions d'attribution :

- Etre licencié(e) « Dirigeant(e) »
- Justifier d'au moins 10 années de service au sein d'un même club.

Dépôt des candidatures :

Au plus tard le **vendredi 17 décembre 2021**. Aucune demande ne sera acceptée après cette date. Toutes les demandes devront être formulées sur l'imprimé figurant ci-dessous.

ATTENTION : Il ne sera accepté que 3 candidatures par Club.

CLUB :

NOM : PRÉNOM :

FONCTIONS OCCUPÉES : DE à

FONCTIONS OCCUPÉES : DE à

FONCTIONS OCCUPÉES : DE à

Anciennetés dans le Club : 10 ans ou plus (2)

15 ans ou plus

20 ans ou plus

DISTRICT	
Médailles déjà obtenue	
BRONZE <input type="checkbox"/>	année d'obtention
ARGENT <input type="checkbox"/>	année d'obtention
OR <input type="checkbox"/>	année d'obtention

LIGUE	
Médailles déjà obtenue	
BRONZE <input type="checkbox"/>	année d'obtention
ARGENT <input type="checkbox"/>	année d'obtention
OR <input type="checkbox"/>	année d'obtention



F.F.F	
Médailles déjà obtenue	
BRONZE <input type="checkbox"/>	année d'obtention
ARGENT <input type="checkbox"/>	année d'obtention
OR <input type="checkbox"/>	année d'obtention



(1) Pour plusieurs dirigeants, n'hésitez pas à photocopier ce document

(2) Mettre des croix dans les cases correspondantes



Assemblée Générale

PROCÈS VERBAL du samedi 23 octobre 2021

Le 23 octobre 2021, à 9h00, s'est tenue l'Assemblée Générale du District 77 de Football, Salle de l'Entre-Deux-Parcs à Lésigny.

Il a été établi une feuille d'émargement signée par tous les membres présents. Celle-ci est annexée au présent procès-verbal.

- **Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président Philippe COLLOT**

Bonjour à toutes et à tous,

Merci d'avoir répondu présent à notre invitation.

Nous sommes donc réunis ce matin pour **l'Assemblée Générale Ordinaire** du District Seine et Marne de Football.

Bien que la situation sanitaire s'améliore dans notre pays et c'est une bonne nouvelle, il est nécessaire de vous rappeler de bien vouloir faire preuve de prudence et de respecter les mesures sanitaires encore en vigueur.

Une nouvelle fois, je remercie **Monsieur Michel PAPIN – Maire de LESIGNY**, de nous permettre pour la 3^{ème} année consécutive d'organiser notre Assemblée sur sa commune, au sein de cette très belle salle de l'Entre deux Parcs.

Je passe la parole à Monsieur le Maire de LESIGNY qui va nous dire quelques mots.

- **Allocution de Michel PAPIN - Maire de Lésigny**

Bonjour à tous,

C'est un honneur pour notre ville d'accueillir l'Assemblée Générale du District dans cette salle des Fêtes de Lésigny.

Notre ville est et restera orientée vers le sport. J'en veux pour preuve notre candidature pour être ville partenaire des Jeux Olympiques 2024, pour lesquels nous souhaitons accueillir des équipes Olympiques et Paralympiques dans nos installations.

Le Football aussi bien masculin que féminin aura une place importante lors de ces JO.

Je suis très heureux d'être parmi vous encore aujourd'hui et merci à toute l'équipe qui est là pour organiser cette Assemblée Générale.

Et je renouvelle mon invitation pour l'année prochaine et cette fois-ci sans le masque.

Merci Monsieur le Maire.

Je souhaite également remercier les personnalités qui nous honorent de leur présence ce matin :

Ahmed BOUAJAJ – Secrétaire Général de la Ligue de Paris IDF.

Claude DELFORGE – Président du Collège des Présidents de District – Représentant la LFA ce matin.

Meyrem SULEYMANOGLU – de la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Éducation et aux Sports.

Nadia ARAUJO - Roger CHASSAT de la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale du 77.

Merci également à **Jean-Claude LOUP et François HUDE** - anciens dirigeants du football départemental – Membres honoraires du District de nous faire l'amitié d'être présents.

- **Quorum**

Le Président confirme que le Quorum étant d'ores et déjà atteint, l'Assemblée Générale peut valablement se tenir.

Étaient présents ou représentés au début de l'Assemblée : 75 clubs sur 154, soit 48% des clubs, représentant 1205 voix sur 1840, soit 65,49%.

Le Président déclare donc ouverte l'Assemblée Générale Ordinaire du District de Seine et Marne de Football.

- **Présentation de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales**

La Secrétaire Générale présente la Commission de Surveillance des Opérations Electorales.

- **Intervention de Philippe Collot**

Une nouvelle fois, cette année 2021 aura malheureusement vu la disparition d'êtres qui nous sont chers, c'est pourquoi, je vous propose d'observer quelques instants de recueillement en leur mémoire.

- **Présentation de l'ordre du jour de l'AG par la Secrétaire Générale Christiane CAU**

La Secrétaire Générale présente l'ordre du jour de l'Assemblée Générale.

Avant de passer à l'approbation du PV de l'Assemblée Générale du 17/10/2020, Philippe COLLOT revient quelques instants sur l'ODJ et apporte une précision sur la présentation des **modifications statutaires résultant des dispositions votées lors de l'AG FFF du 12/03/2021.**

Il rappelle que les Statuts prévoient que ces modifications ne soient pas soumises au vote de l'AG des Districts, mais qu'elles soient néanmoins inscrites à l'ODJ et présentées aux membres et que c'est ce qui sera fait.

Il ajoute qu'il y a une particularité cette année. Des questions complémentaires, qui sont la conséquence directe des modifications statutaires votées lors de l'AG FFF, vont être présentées tout à l'heure.

Cela concerne :

- La détermination des modalités de représentation lors d'une AG dématérialisée
- Une précision sur la répartition des compétences entre l'AG et le Comité de Direction en matière d'adoption et de modification des textes conformément aux usages dans les districts.

Il précise qu'un vote sera donc proposé sur ces points complémentaires qui découlent des modifications statutaires votées lors de l'AG FFF du 12/03, et que c'est pourquoi, un passage en AG extraordinaire lors de ce court moment sera nécessaire.

- **Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 17/10/2020**

Philippe COLLOT rappelle que celui-ci a été publié sur le site Internet du District le 13 décembre 2019.

VOTE N°1 : **Pour :** 1173 voix soit 100% **Contre :** 0 soit 0%

Le PV est approuvé.

- **Allocution du Président**

Monsieur le Maire,

Monsieur le Secrétaire Général de la Ligue Paris IDF de Football, mon cher Ahmed,

Monsieur le Représentant de la LFA, Président du Collège des Présidents de District, mon cher Claude,

Mesdames et Messieurs les Présidents,

Mesdames et Messieurs les Représentants des Clubs,

Mesdames et Messieurs,

J'ai toujours eu pour habitude lors de nos assemblées générales de revenir sur les temps forts de la saison écoulée.

Force est de constater que cet exercice va être un peu difficile à faire cette année avec la situation sanitaire que nous avons vécue, humainement et sportivement, et que nous continuons à vivre avec son lot de contraintes, même si l'épidémie semble baisser d'intensité et c'est tant mieux.

Il faut malgré tout de rester prudent face aux incertitudes qui demeurent, tout en faisant preuve d'optimisme quant à une reprise pérenne de notre activité football.

Tout d'abord, permettez-moi, une nouvelle fois, de vous remercier de votre présence à cette Assemblée Générale, signe de l'intérêt porté au fonctionnement du District, j'y suis personnellement très sensible.

J'adresse également encore une fois mes sincères remerciements aux personnalités qui nous honorent de leur présence.

Je sais que vous êtes régulièrement sollicités, cela étant, votre présence nous stimule, nous motive et nous encourage à poursuivre notre engagement avec enthousiasme au service du football départemental et des clubs qui le composent.

En préparant cette Assemblée Générale, je me suis posé la question de savoir comment revenir sur une saison qui, au final, ne présentera pas d'historique car elle restera dans les esprits comme n'ayant pas eu lieu en étant déclarée « saison blanche ».

Je vous avoue que cela n'a pas été très simple, c'est pour cela que mon intervention sera assez courte.

Sachez, tout d'abord, que les discussions avec les autorités durant le confinement pour que le football puisse reprendre sa place n'ont pas été faciles. La gravité de la situation sanitaire prenant le pas sur les bienfaits que le sport peut apporter lorsque le quotidien de tous est perturbé, qu'ils soient d'ailleurs physiques ou psychiques.

La Fédération FF a beaucoup travaillé avec le Ministère de tutelle pour trouver des solutions et la reprise a pu être possible au prix de contraintes importantes pour tous, notamment en terme d'organisation pour les clubs et les instances.

Mais nous avons tous vite compris qu'il n'y aurait pas d'autre chemin possible pour faire redémarrer le Football.

Malgré toutes ces difficultés, et c'est un enseignement à retenir, chacun a essayé de faire preuve d'implication et a pris le sujet à bras le corps.

Soyez-en pleinement remerciés car nous savons que ce n'est pas facile et vous avez tout fait pour vous adapter.

Au niveau du District, nous nous sommes attachés à vous accompagner du mieux que nous le pouvions, notamment avec une permanence COVID 7/7, vous permettant d'avoir rapidement une réponse à vos questions.

J'en profite d'ailleurs pour remercier notre Vice-Président – Référent COVID - Ludovic VANTYGHM pour son investissement très important sur ce dossier.

D'un point de vue sportif, le Comité Exécutif de la Fédération a fixé les règles, nous les avons appliquées sur la base de ce qui a été décidé, à savoir, repartir de la situation sportive de la fin de saison 2019/2020 pour organiser 2021/2022.

C'est ce qui a été fait. Là aussi, je remercie nos salariés chargés des compétitions pour le travail de fourni qu'il a fallu parfois réaliser afin d'appliquer de manière juste et précise les dispositions prévues.

A ce titre et plus globalement, la collaboration permanente entre les Districts franciliens, impulsée par la LPIFF et son Président, a permis de faciliter la gestion de cette crise en harmonisant les décisions prises.

Comme nous l'avions annoncé au début de la saison dernière, nous avons également travaillé sur l'organisation de la pratique « Foot Animation ». L'objectif étant de faire le bilan de l'existant, de s'appuyer sur ce qui a fonctionné et proposer des améliorations en tentant de satisfaire le plus grand nombre.

Des groupes de travail, pour lesquels vous avez été sollicités, ont été mis en place et un nouveau fonctionnement a été présenté au mois de juin. Comme tous les nouveaux projets, nous savons que les évolutions ont changé les habitudes et les repères.

Nous avons bien conscience que des adaptations et des améliorations seront nécessaires. Nous tirerons les enseignements de tout cela et prendrons les dispositions adéquates.

Comme vous avez pu le constater, notre équipe technique a connu des évolutions au cours de la saison. Elle a été profondément renouvelée suite à des départs et des promotions.

Marie CANOLLE est arrivée sur le poste de CTD-PPF, Xavier MOPIN et Jean-Marc ELIASY sur les postes de CTD-DAP.

Ils ont pris leur fonction en période de confinement, ce qui n'a pas été idéal. Nous leur souhaitons une bonne intégration et une pleine réussite dans leurs missions au service des clubs.

De son côté Williams MONTECOT a poursuivi ses missions sur le poste de CTF.

D'un point de vue financier, le District a pris sa part dans l'aide apportée aux clubs en complément des aides fédérales et régionales, **en ne percevant pas, pour la 2^{ème} saison consécutive, les engagements « Foot Animation » et les engagements « Coupe ».**

Il était tout à fait normal de contribuer au maximum de ce que nous pouvions faire à la reprise de l'activité.

Dans la continuité, je profite de cette Assemblée Générale, pour vous annoncer que le Comité Directeur, soucieux d'aller encore plus loin dans le soutien aux clubs dans ce contexte difficile, a décidé la mise en place d'un **Fond spécifique d'Aide au Football Seine et Marnais**.

L'objectif est de proposer des aides qui s'adressent à un grand nombre de clubs, de favoriser la relance de l'activité, de redynamiser la pratique sportive, de réduire vos charges et de vous accompagner dans des projets de développement.

Ce fond d'aide spécifique va s'étaler sur toute la saison et il se déclinera par un accompagnement diversifié sur plusieurs niveaux :

- Un niveau **ADMINISTRATIF / FORMATION** qui va se traduire par la dotation de tablettes et la prise en charge de module de formation spécifique
- Un niveau **SPORTIF / TECHNIQUE** à destination des écoles de Foot par la fourniture d'équipements adaptés aux préconisations fédérales
- Une aide matérielle pour l'organisation de vos **TOURNOIS**.

Nous vous communiquerons dans les prochaines semaines les modalités retenues afin de pouvoir bénéficier de ces accompagnements.

De plus, dans le cadre de l'aide à la structuration que nous vous proposons depuis plusieurs années avec la mise à disposition de Services Civiques, nous avons obtenu une augmentation exceptionnelle de notre agrément collectif pour 2021/2022.

Ainsi, toutes les demandes qui nous ont été formulées et qui ne pouvaient être satisfaites en raison de l'atteinte du quota, pourront finalement être validées.

Au final, depuis 2 ans, c'est donc plus de 110 000 € que nous aurons pu consacrer à l'accompagnement des clubs et c'est une bonne chose.

Avant de terminer mon intervention, je tiens à remercier tout le Comité de Direction pour le travail réalisé au cours de la saison écoulée dans un contexte sanitaire pas toujours facile.

Les décisions à prendre ne sont pas toujours simples mais sachez qu'elles le sont avec beaucoup d'humilité et surtout animées du désir de bien faire.

*Je n'oublie pas dans mes remerciements tous les **bénévoles** indispensables à notre fonctionnement, **nos délégués, nos arbitres**, acteurs indispensables au bon déroulement des compétitions, **nos commissaires**, véritable cheville ouvrière de notre organisation et nos salariés, AUDREY – CHRISTINE – DOROTHEE – JEAN-MARC – NICOLAS – OLIVIER – STEPHANE – WILLIAMS – XAVIER pour leur implication.*

Je vous souhaite une très bonne saison.

Prenez toujours soin de vous et de vos proches.

Merci de votre écoute.

- **Allocution des personnalités présentes**

Philippe COLLOT passe la parole à **Ahmed BOUAJAJ** – Secrétaire Générale de la Ligue de Paris IDF en le remerciant une nouvelle fois de sa présence.

Merci en premier lieu à M. le Maire car sans les municipalités, il n'y a pas de football possible.

Très honoré d'être parmi vous, cela me permet de revoir Jean Claude LOUP, ancien Président du District, qui m'a beaucoup appris.

Je dois excuser Jamel SANDJAK, Président de la LPIFF, retenu par d'autres obligations. Il me demande de vous passer un message de respect et de gratitude. Vous êtes les acteurs essentiels du Football Francilien.

Merci à tous les bénévoles qui s'investissent au quotidien pour ce football.

J'aimerais également vous rappeler que la Ligue est là pour vous soutenir et vous accompagner.

Merci pour tout ce que vous faites et faites bien passer le message auprès de vos licenciés, nous ne sommes pas sortis de la pandémie, respectez bien les gestes barrières.

Faites attention à vous, bonne saison à toutes et à tous.

Je passe à présent la parole à **Claude DELFORGE** – Président du Collège des Président de District – Représentant la LFA ce matin.

Merci également de ta présence.

Monsieur le Maire,

Monsieur le Secrétaire Général de la Ligue Paris IDF de Football, mon cher Ahmed

Mesdames et Messieurs les Représentants de l'Etat,

Mesdames et Messieurs les Présidents,

Mesdames et Messieurs les Représentants des Clubs,

Mesdames et Messieurs,

J'ai la mission un peu particulière de représenter la LFA, mais je n'oublie pas que je suis aussi Président de District et à ce titre, je sais tout le travail que vous faites.

Au nom du Président de la LFA, je tiens à vous remercier et à vous exprimer notre gratitude pour votre engagement.

La LFA, c'est 9 membres plus 3 membres élus des Collèges des Présidents de Ligues, des Présidents de Districts et du 3^{ème} collège qui représente les arbitres, les éducateurs et les clubs nationaux.

La LFA a pour mission d'assurer toute la gestion du Foot Amateur sauf les questions de discipline.

La politique du BELFA est de faire des propositions au Comex.

Notre priorité c'est la proximité, donc la dimension District. Un référent BELFA a été nommé pour chaque District.

Notre travail est collectif et collaboratif avec la mise en place de nouveaux outils.

La reprise n'est pas facile mais des aides diverses sont mises en place (FAFA emploi et transport, ANS...).

Le Retour au Foot dans les catégories U6 à U13 montre une forte augmentation des licenciés.

Une plateforme d'accompagnement des Ligues et Districts est mise en place pour vous soutenir dans vos projets.

Merci pour votre implication, sans Football Amateur, il n'y a pas de Football d'Elite.

Merci pour tout

Philippe COLLOT passe la parole à Christiane CAU, Secrétaire Générale, qui présente le Rapport Moral.

- **Rapport Moral de la Saison 2020/2021**

La Secrétaire Générale Christiane CAU fait lecture du rapport moral qui a été porté à la connaissance de tous les clubs par le biais de la messagerie officielle.

VOTE N°2 : **Pour :** 1249 voix soit 99,68% **Contre :** 4 soit 0.32%

Le Rapport est approuvé.

- **Rapport Financier 2020/2021**

Le rapport financier, le bilan et le compte de résultat 2020/2021 ont été portés à la connaissance de tous les clubs par le biais de la messagerie officielle.

Avant de lui passer la parole, Philippe COLLOT adresse ses remerciements au Trésorier Général, Patrick POIX, ainsi qu'à la Secrétaire Comptable, Christine PARCET pour tout le travail réalisé au cours de cette saison, notamment l'élaboration qualitative des dossiers de subventions, qui aura permis au District d'obtenir les fonds nécessaires pour compenser la baisse d'activité. Il fallait **être attentif, réactif, précis et rigoureux**, ils l'ont été et cela a payé.

Patrick POIX présente le Bilan 2020/2021 et le compte de Résultat au 30/06/2021.

- Bilan 2020/2021
- Compte de résultat au 30/06/2021

- **Intervention de Serge GODARD du Cabinet BIZOUARD**

Serge GODARD précise qu'il n'a pas de commentaires à ajouter au rapport de Patrick POIX, si ce n'est qu'il est exhaustif et complet.

Il rappelle qu'il est aussi présent, comme traditionnellement, pour être le porte-parole du Commissaire aux Comptes de la structure, M. DEHAN. Il certifie dans son rapport que les comptes et le rapport présentés sont le reflet de la situation financière et de l'activité de l'association.

Il indique que la période tourmentée traversée n'a pas entamé la solidité de la structure financière de l'association.

VOTE N°3 : **Pour :** 1136 voix soit 91,98% **Contre :** 99 soit 8,02%

Le Bilan et Compte de Résultats sont approuvés.

- **Affectation du résultat**

Affectation du résultat : proposition est faite d'affecter le résultat, dans la ligne « report à nouveau ».

VOTE N°4 : **Pour :** 1086 voix soit 93,46% **Contre :** 76 soit 6,54%

Le résultat est affecté.

- **Budget prévisionnel**

Le prévisionnel a été porté à la connaissance de tous les clubs par le biais de la messagerie officielle.

Prévisionnel 2021/2022.

VOTE N°5 : **Pour :** 1178 voix soit 96,72%

Contre : 40 soit 3,28%

Le Prévisionnel est approuvé.

Patrick POIX remercie le Cabinet BIZOUARD, ainsi que Christine PARCET, la Secrétaire Comptable, pour le travail effectué.

Il souhaite à tous une excellente saison 2021-2022

- **Présentation des modifications statutaires résultant des dispositions votées lors de l'Assemblée Générale FFF du 12/03/2021**

Philippe COLLOT passe la parole à Christiane CAU, Secrétaire générale, qui va commenter les principales modifications statutaires qui concernent les districts et qui ont été votées en AG FFF le 12/03/2021.

1/ Article 12.5.1 : convocation à Assemblée Générale

Intégration dans les Statuts de la possibilité d'organiser une AG dématérialisée.

Mise en conformité des Statuts du District avec les Statuts-types des Districts à la suite des modifications apportées par l'Assemblée Fédérales du 12/03/2021.

Nouveau texte

L'Assemblée Générale se tient en présence physique de ses membres, ou bien à distance de manière dématérialisée en recourant à la visioconférence, à l'audioconférence ou à tout autre moyen de communication. Dans le cas d'une Assemblée Générale dématérialisée, la participation des membres à valeur de présence et un système de vote en ligne est mis en place.

2/ Article 19 : attribution de l'Assemblée Générale

Précision sur la répartition des compétences entre l'Assemblée Générale et le Comité Directeur en matière d'adoption et de modification des textes, conformément aux usages dans le District.

Il est ainsi proposé qu'en plus des Statuts, l'Assemblée Générale soit compétente pour les modifications du Règlement Intérieur et qu'elle délègue au Comité de Direction sa compétence pour les autres textes et règlements qui régissent les activités du District.

Philippe COLLOT rappelle, comme précisé au début de l'assemblée, que les 2 modifications statutaires entraînent 2 questions complémentaires pour lesquelles il est demandé aux participants de s'exprimer, sur la base de ce qui a été voté lors de l'AG FFF du 12/03/2021.

Celles-ci découlent de la situation sanitaire vécue, qui a nécessité d'adapter en permanence les fonctionnements de sorte à pouvoir organiser l'activité football lorsque la situation est perturbée.

L'objectif est donc d'adapter les textes de sorte à pouvoir continuer à fonctionner lorsque le contexte n'est pas normal.

Philippe COLLOT informe du passage en Assemblée Générale Extraordinaire.

Rappel que l'Assemblée Générale ne peut délibérer que si la moitié plus 1 au moins des membres, représentant au moins la moitié plus 1 des voix, est présente.

Le QUORUM a évolué depuis le début de la réunion et est désormais le suivant :

Présents ou représentés : 78 clubs sur 154, soit 50,64% des clubs, représentant 1270 voix sur 1840, soit 69,02%.

L'Assemblée Générale Extraordinaire est ouverte.

Question n°1

Dans le cadre de l'organisation d'une Assemblée Générale dématérialisée :

Option A

Par exception à l'article 12.3 des présents statuts, le fait de donner pouvoir à un autre club est interdit lors d'une AG dématérialisée, mais il reste néanmoins possible au Président du club de donner mandat à tout licencié de son club afin qu'il le représente.

Option B

Lors d'une AG dématérialisée, un seul et unique pouvoir donné à un autre club est autorisé.

VOTE N°6 : **Option A :** 870 voix soit 69,82% **Option B :** 376 voix soit 30,18%

Question n°2

A l'exception des Statuts et du Règlement Intérieur qui relèvent de son ressort exclusif, l'Assemblée Générale délègue au Comité Directeur sa compétence pour l'adoption et la modification de tous les autres textes et règlements qui régissent les activités du District.

VOTE N°7 : **Pour :** 1134 voix soit 93,49% **Contre :** 79 soit 6,51%

L'Assemblée Générale Extraordinaire est fermée.

Retour en Assemblée Générale Ordinaire.

- **Présentation des dispositifs SNU – MIG et modules de formation des violences faites dans le sport**

Philippe COLLOT passe la parole à Nadia ARAUJO et Roger CHASSAT de la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale du 77.

Nadia ARAUJO

Je tiens à remercier le District pour son invitation et ainsi pouvoir partager le bonheur de se revoir physiquement.

L'ancien Service Jeunesse et Sport intégré au sein de la DDCS est devenu maintenant le Service Départemental à la Jeunesse à l'Engagement et au Sport (SDJES), les missions ne changent pas, les interlocuteurs sont les mêmes. Nous avons en charge pour le sport, la part des subventions ANS, les aides à l'emploi, la règlementation sportive.

Nous avons aussi en charge 2 dispositifs :

Les Services Civiques que vous connaissez bien

Le Service National Universel (SNU)

Ce dernier concerne des jeunes de 15 à 17 ans qui assurent des missions d'intérêt général et peuvent devenir les bénévoles et associatifs de demain. Il est donc important que vous puissiez les accueillir dans vos associations. Je vais laisser la parole à mon collègue Roger CHASSAT qui va vous détailler ce dispositif.

Roger CHASSAT

Je vais vous présenter le SNU, réservé aux adolescents de 15 à 17 ans.

Ce dispositif doit permettre aux jeunes de promouvoir l'engagement dans le milieu associatif.

Le dispositif comporte 3 phases :

1^{ère} phase qui consiste en un séjour de cohésion dans un autre département.

2^{ème} phase qui comprend une mission d'intérêt général de 84h par un engagement dans une association.

3^{ème} phase facultative qui peut amener le jeune, soit à une réserve citoyenne, soit à un service civique de 3 mois minimum.

Le dispositif doit permettre aux jeunes de découvrir le bénévolat et leur donner l'envie de s'investir. Les missions peuvent être très variées.

Meyrem SULEYMANOGLU

Merci de donner une tribune à la DRAJES Ile de France.

Je suis professeur de sport en charge de la prévention et la lutte contre les violences et dérives sexuelles, mais aussi contre toute forme de violences.

En ce qui concerne les violences, plusieurs actions sont menées :

- des interventions sont faites auprès des cadres techniques sportifs,*
- des signalements peuvent être remontés auprès du Procureur de la République,*
- une Déléguée ministérielle a été nommée pour traiter spécifiquement ces problématiques,*
- une Convention Nationale de lutte contre les violences sexuelles a été créée.*

Une vérification est effectuée lors de l'embauche des éducateurs qui bénéficient d'une carte professionnelle et un contrôle de l'honorabilité des bénévoles se met en place.

Il existe une Cellule « Signal Sport », qu'il ne faut pas hésiter à solliciter.

Le Ministère travaille à la formation des agents de l'État sur ces sujets car l'administration a un rôle de protection des pratiquants.

Il est nécessaire de sensibiliser tous les acteurs de la chaîne, des clubs jusqu'aux parents. Des sessions d'information ont été mises en place et il a été convenu de faire ½ journée d'information en Seine et Marne en début d'année 2022.

Je vous remercie de votre attention

• **Questions écrites des Clubs**

Philippe COLLOT précise qu'aucune question écrite n'a été transmise mais qu'il est possible de consacrer du temps pour échanger.

Tablettes

Question : les tablettes sont assez anciennes, certaines sont défectueuses et nous n'avons pas toujours le nombre nécessaire à nos besoins.

Réponse : comme nous vous l'avons annoncé précédemment, nous allons doter tous les clubs utilisant la FMI d'une nouvelle tablette. Pour des tablettes supplémentaires, il est possible d'en acquérir par le circuit Fédéral.

Formations

Questions / Remarques

- 1- Un certain nombre de formations ont été annulées, en ce début de saison.
- 2- Les formations ont lieu en semaine, ce qui ne permet pas à certains lycéens ou salariés de se libérer, ne serait-il pas possible de prévoir les formations le vendredi et le samedi ?
- 3- Il existe souvent un gros décalage entre les informations qui sont affichées par le District et celle de l'IR2F concernant les places disponibles sur les différents modules.
- 4- Serait-il possible de proposer des formations AFGSU ?

Réponses

- 1- Nous avons été contraints d'annuler certains modules, faute d'un nombre de candidats suffisant, mais dans la mesure du possible ces modules seront reportées ultérieurement afin que tous puissent se former.
- 2- Un certain nombre de formations ont lieu pendant les vacances scolaires pour tenter de répondre à cette difficulté. Nous devons aussi tenir compte des disponibilités de nos formateurs, dont ce n'est pas l'unique mission, ce qui n'est jamais simple.
- 3- Le dispositif de gestion via l'IR2F est nouveau et nous constatons que beaucoup s'inscrivent pendant les WE, alors que les informations données par le District sont dans le journal numérique du vendredi. C'est la raison pour laquelle un décalage peut se produire.

- 4- Nous avons déjà organisé des sessions sur ce sujet avec le Médecin du District avant la crise sanitaire. Nous allons les renouveler si cela s'avère nécessaire.

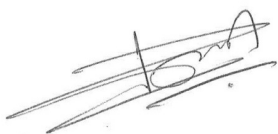
Évolution du Foot Amateur

Question : modalités à suivre pour proposer des modifications comme la possibilité de mettre 16 joueurs sur la feuille de match.

Réponse : les propositions de ce type sont à remonter au District qui les relaye à la Ligue, puis à la LFA. Globalement, toutes les demandes sont prises en compte mais doivent faire l'objet d'un large consensus à tous les niveaux afin d'aboutir, car il doit y avoir une égalité sur l'ensemble du territoire.

- **Clôture de l'Assemblée Générale**

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôture l'Assemblée Générale et invite les participants au pot de l'amitié.



Le Président

Philippe COLLOT



La Secrétaire Générale

Christiane CAU



Comité Directeur

PROCÈS VERBAL du jeudi 25 novembre 2021

Réunion organisée par voie électronique

(Article 13.7 des Statuts du District)

Le Comité Directeur valide les dispositions ci-dessous.

1 - Règlement des Compétitions

- Challenge Festival U13 F
- Challenge U11 F IDF

Le Secrétaire de Séance : Nicolas MAKSYMIUK

Le Président de Séance : Philippe COLLOT



Commission Départementale de Discipline

INFORMATIONS

PROCÈS VERBAL du mercredi 24 novembre 2021

Le Procès-Verbal des dossiers ci-dessous est à consulter sur FOOTCLUBS

La Commission rappelle à toutes les personnes sanctionnées par décision de l'arbitre et à toutes personnes physiques ou morales faisant l'objet d'un rapport d'un officiel qu'ils peuvent faire valoir leur défense en lui adressant, dans les 24 heures ouvrables suivant la rencontre, un rapport écrit et détaillé des incidents ou motifs ayant provoqué la sanction ou le rapport.

Il est également rappelé aux officiels qu'ils doivent adresser un rapport circonstancié sur les incidents survenus lors d'une rencontre.

INSTRUCTIONS

**Match 23655003
St Pathus 1 – Breuilloise 1
SENIORS D3B du 26.09.2021**

**Match 23670093
Quincy 1 – Villeparisis 1
U18 D1 du 25.09.2021**

AUDITION

**Match 24069261
Ferté S/J 21 – Thorigny 21
+45ANS Coupe 77 du 17.10.2021**

REPRISE DE DOSSIERS

**Match
Braytois – CPS Provinois
U13 Festival Foot du 16.10.2021**

**Match 23662207
Pomponne 11 – Val d'Europe 12
VETERANS D2B du 14.11.2021**

**Match 23735240
Petit Morin 1 – Champs 3
U16 D3B du 14.11.2021**

Match 24151485
Goellycompans 2 – Thorigny 1
SENIORS Coupe Comité du 14.11.2021

Match 24150116
Isles les Villenoy 5 – Hericy Vul. Sam. 5
CDM Coupe 77 du 14.11.2021

Match 24151529
Combs 1 – Meaux Adom 1
U18 Coupe 77 du 14.11.2021

Match 24151952
Cesson 2 – Bagneaux Nem. 1
U16 Coupe 77 du 14.11.2021

CHAMPIONNAT

Match 23653943
Nanteuil 1 – Servon 1
SENIORS D2B du 21.11.2021

Match 23654076
Lieusaint 1 – Briard 1
SENIORS D2C du 21.11.2021

Match 23655202
Lesigny 2 – Chevry Cossigny 1
SENIORS D3D du 21.11.2021

Match 23714433
Alliance 77 1 – Réunionnais Senart 1
SENIORS D4C du 21.11.2021

Match 23670108
Gretz Tournan 1 – Bussy 1
U18 D1 du 21.11.2021

Match 23669892
Ozoir 1 – Senart Moissy 2
U16 D1 du 21.11.2021

Match 23661335
Pommeuse 1 – Val de France 2
U14 D3B du 24.11.2021

CONVOCATION

Match 23670758
Longueville/Provins 1 – Lieusaint 1
U18 D2C du 31.10.2021

DOSSIERS MIS EN INSTRUCTION

Match 23700801
Claye Souilly 22 – Le Pin 21
+45ANS Gpe A du 10.10.2021

Match 23660726
Thorigny 1 – Claye Souilly 2
U14 D2A du 09.10.2021

Match 24068989
Briard 1 – Lieusaint 1
U18 Coupe 77 du 17.10.2021

Match 24069010
Servon/Chevry 1 – Ponthierry 1
U18 Coupe 77 du 17.10.2021

Match 23655377
Chatelet en Brie 1 – St Germain Laval 1
SENIORS D3F du 24.10.2021

Match 23706099
Servon 6 – Maisoncelles 5
CDM D2B du 24.10.2021

Match 23670092
Bussy 1 – Lognes 1
U18 D1 du 26.09.2021



CELLULE COVID

PROCÈS VERBAL du vendredi 19 novembre 2021

COMMISSION RESTREINTE

Pour rappel :

Concernant les compétitions Départementales, si un match officiel ne peut avoir lieu dans le cadre du Protocole COVID alors il n'est également pas possible de le remplacer par un match amical soumis à ce même protocole.

Match 2366133

Bussy 3 – Combs 2

U14 D3B du 13.11.2021

Dossier transmis par la Commission de Discipline,

Après avoir pris note de la feuille de match et du rapport de Bussy,

La cellule transmet le dossier à la Commission Statuts & Règlements et effectue un rappel de la mise en application du Protocole COVID pour les compétitions Départementales au club de Combs.

Match 23661178

Mormant 1 – Pays Créçois 1

U14 D2B du 13.11.2021

Après avoir pris note de la feuille de match,

La cellule transmet le dossier à la Commission Statuts & Règlements et effectue un rappel de la mise en application du Protocole COVID pour les compétitions Départementales au club de Mormant.



Commission Départementale

Prévention, Médiation, Education

PROCES-VERBAL du samedi 20 novembre 2021

Commission restreinte

Toute décision rendue en première instance est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel du District dans les conditions de forme, de délai et de droits prévues à l'article 31 du RSG du District.

RAPPEL

LUTTE CONTRE LA VIOLENCE DANS LE FOOTBALL DISPOSITIF D'ALERTE ET DE PREVENTION

En cas de doute ou de menace, vous devez contacter le District 77 de Football, 15 jours et au minimum 72 heures avant la rencontre, par courriel (secretariat@seineetmarne.fff.fr) ou par fax à l'aide de la fiche de signalement « rencontre à risques ».

Qu'il y ait déjà eu ou non dépôt de plainte, les organisateurs et dirigeants sportifs ayant été confrontés à un problème de violence doivent en informer la cellule de veille et la CDPME, via le secrétariat du District 77 de Football en adressant par mail ou télécopie la fiche de « signalement d'incidents ».

Les fiches « RENCONTRES À RISQUES » et « SIGNALEMENT D'INCIDENTS », sont téléchargeables sur le site du District rubrique « DOCUMENTS ».

ROLE ET MISSION DU REFERENT PREVENTION SECURITE

La Commission rappelle que la présence du Référent Prévention Sécurité est indispensable si le match est classé sensible.

Pour les autres rencontres, le club ou le responsable sécurité du club choisit le match où il lui semble plus opportun d'être présent.

Le Référent Prévention Sécurité a également la possibilité de déléguer sa fonction à d'autres personnes licenciées du club, si le dit club à plusieurs sites où se déroulent les rencontres.

En vue des matches retours, la Commission demande aux clubs de transmettre leurs éventuels dossiers de déclaration de match sensible en respectant le délai minimal de 15 jours avant la date du match, et ce afin de pouvoir préparer l'organisation de la rencontre dans des conditions optimales.

MATCH 23735656 NANGIS ES 2 / FC GUIGNES 1 (U16 D3 Poule E) du 21.11.2021 à 13h00

La Commission,

Après l'appel de M. DUPUIS, Président du club du FC GUIGNES, à la permanence téléphonique,

Après un échange téléphonique avec M. GUILLOSO, Membre du Comité Directeur du District, assurant la permanence téléphonique ce week-end,

Après un échange téléphonique avec M. DUPUIS Président du club du FC GUIGNES,

Après un échange téléphonique avec M. WIELGOCKI Président du club de NANGIS ES,

Après un échange téléphonique avec M COLLOT, Président du District,

Considérant que deux joueurs du club du FC GUIGNES ont été agressés par plusieurs personnes vendredi,

Considérant que l'un des deux joueurs a été blessé et transporté aux urgences, l'autre joueur étant fortement traumatisé,

Considérant que des joueurs du club du FC GUIGNES ont reçu des menaces via l'application « Snapchat », concernant leur présence à la rencontre susnommée,

Considérant l'inquiétude du Président du club du FC GUIGNES,

Considérant que Ms DUPUIS et WIELGOCKI souhaitent que la rencontre susnommée soit reportée,

Considérant qu'il y a lieu de classer ce match comme sensible,

Considérant, qu'il y a lieu d'informer la cellule de veille,

Décide que la rencontre susnommée soit remise à une date ultérieure



Commission Départementale

Prévention, Médiation, Education

PROCES-VERBAL du mardi 23 novembre 2021

Commission restreinte

Toute décision rendue en première instance est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel du District dans les conditions de forme, de délai et de droits prévues à l'article 31 du RSG du District.

RAPPEL

LUTTE CONTRE LA VIOLENCE DANS LE FOOTBALL DISPOSITIF D'ALERTE ET DE PREVENTION

En cas de doute ou de menace, vous devez contacter le District 77 de Football, 15 jours et au minimum 72 heures avant la rencontre, par courriel (secretariat@seineetmarne.fff.fr) ou par fax à l'aide de la fiche de signalement « rencontre à risques ».

Qu'il y ait déjà eu ou non dépôt de plainte, les organisateurs et dirigeants sportifs ayant été confrontés à un problème de violence doivent en informer la cellule de veille et la CDPME, via le secrétariat du District 77 de Football en adressant par mail ou télécopie la fiche de « signalement d'incidents ».

Les fiches « RENCONTRES À RISQUES » et « SIGNALEMENT D'INCIDENTS », sont téléchargeables sur le site du District rubrique « DOCUMENTS ».

ROLE ET MISSION DU REFERENT PREVENTION SECURITE

La Commission rappelle que la présence du Référent Prévention Sécurité est indispensable si le match est classé sensible.

Pour les autres rencontres, le club ou le responsable sécurité du club choisit le match où il lui semble plus opportun d'être présent.

Le Référent Prévention Sécurité a également la possibilité de déléguer sa fonction à d'autres personnes licenciées du club, si le dit club à plusieurs sites où se déroulent les rencontres.

En vue des matches retours, la Commission demande aux clubs de transmettre leurs éventuels dossiers de déclaration de match sensible en respectant le délai minimal de 15 jours avant la date du match, et ce afin de pouvoir préparer l'organisation de la rencontre dans des conditions optimales.

MATCH 24069214 BAGNEAUX NEM. 11 - OL. LOING/PORT. FONT. 11 Coupe 77 VETERANS du 28.11.2021 à 09h30

La Commission,

Après avoir pris connaissance du PV de la Commission de Discipline en date du 17/11/21 concernant le match BAGNEAUX NEM. 11 - OL. LOING/PORT. FONT. 11 Coupe 77 VETERANS du 17.10.2021,

Après un échange téléphonique avec M. JARDIM VIEIRA, Président du club de BAGNEAUX NEM.,

Après un échange téléphonique avec M. BUREL, Président du club d'OL. LOING/PORT. FONT.

Après un échange téléphonique avec M CARON, Vice-Président du club d'OL. LOING/PORT. FONT.

Considérant que la Commission de Discipline a décidé de donner match à jouer avec 3 arbitres officiels à la charge des deux clubs,

Considérant que les présidents des clubs susnommés trouvent la désignation de 3 arbitres officiels suffisante,

Considérant que M. JARDIN VIEIRA veillera à la bonne organisation de la rencontre, notamment en termes d'accueil, et de mesures sécuritaires envers l'équipe visiteuse,

Considérant, qu'il n'y a pas de raison de classer ce match comme sensible,

Considérant que la désignation de 3 arbitres officiels est suffisante,

Décide de ne pas classer ce match comme sensible à la cellule de veille.



Commission Départementale d'Arbitrage

PROCÈS VERBAL du jeudi 30 septembre 2021

Président de séance : Larbi BENCHEIKH

Secrétaire de séance : Dominique CHATELLIER

Présents : Claude ADAM - Farid FLISSI - Olivier FREMIOT - Mickael HADJADJ - Laurent LITRE - Zaydan MOHAMED-KASSIME - Patrick PHILIPPE - Frédéric RABELLE - Jean-Marie RENAUD (Comité Directeur) - Jean-Marie ROBY - Ludovic VANTYGHEM (Comité Directeur) - Fabrice ZANNIER

Absents excusés : Michel NIEGARDOWSKI - Serge BABET. (Commission technique) - Pierre BOISSEAU - Nicolas DJORDJEVIC - Mokola DOUCOURE - Fabien EL MKELLEB - Bernard MARMION (Membre Arbitre du CD) - Florent MARMION - Mohamed MORIBA DIAKITE - Karl PRATLONG - Alhassane ROTH - Emmanuel TULOUP

Assistent :

Yves Le BIVIC (CRA) - Daniel CARDOUX, délégué officiel du District (Commission des Délégués)

Ouverture de la séance : 19h00 à MELUN

ORDRE DU JOUR de la réunion :

- Point sur la vie du district.
- Intervention de l'Animateur CDA.
- Courriers divers.
- Activité CDA pour octobre 2021.
- La vie des sections.
- Tour de table.

Le PV de la réunion du 26/08/2021 a été adopté par voie électronique avec les remarques formulées.

Point sur la vie du district :

Ludovic VANTYGHEM :
Jean Marie RENAUD :

Intervention de l'Animateur CDA:

Demande d'intégration à la fonction Observateur :

- Jean Pierre LEQUA.
- Damien LIBERGE (pour observations JAD et Candidats JAD).
- Émilien MOREL.

- 04/09/2021 : Réunion de début de saison des Arbitres.

77 Arbitres présents. Intervention de Philippe COLLOT, Président du District 77. Intervention de Bernard MARMION, Président de la section départementale de l'UNAF. Remise des maillots d'échauffement.

- 04/09/2021 : Tournoi PANAME CUP U14. Arbitres désignés : El Mehdi BOUASSRIA - Sébastien CHAVANON - Pape Sanoussy DIAO - Didier HOUSSEMAGNE - Enzo GRESSANI - Youness OUDICH - Kévin EAR - Willy DEROZIER.
Encadrants : Claude ADAM – Olivier FRÉMIOT.
- Mr Daniel VIARD, Président du club de Vaires sur Marne remercie chaleureusement la CDA, les encadrants et les Arbitres pour la qualité de l'arbitrage durant ce tournoi.
- 05/09/2021 : Stage de rentrée des observateurs Ligue à Montry.
La ligue a convié les observateurs du District 77 à ce stage.
Animateurs : Éric POULAT (CTRA) – Daniel CHABOT (CTRA) – Daniel GALETTI (Président CRA).
- 09/09/2021 : Réunion de la commission des Délégués.
- Alain WATTIAU a été convié à cette réunion et rend compte à la CDA :
Après diverses questions et échanges fructueux, il est constaté un manque de communication, alors que les membres de ces deux commissions opèrent ensemble tous les week-end. Un dialogue commun doit s'instaurer entre ces deux commissions pour le bien du football Seine et Marnais.
- Pascal GAY : Arbitre AFD, demande la possibilité d'officier sur les catégories U16 et U18.
Le bureau de la CDA donne un avis favorable à cette demande.

Courriers et/ou messages des Arbitres ou des Instances

Section Administrative du 23/09/2021.

Animateur : Alain WATTIAU.

Membres présents : Dominique CHATELLIER - Fabien EL MKELLEB - Laurent LITRE - Michel NIEGARDOWSKI.

Les membres CDA ont pris connaissance du PV de la section administrative du 28/09/2021.

Activités CDA octobre 2021 :

01/10/2021 : 1er rattrapage test physique pour les catégories D1, D2 AAD, JAD. Les catégories D3, D4, AFD, FEM peuvent, si elles le désirent, effectuer leur test annuel.

Animateurs : Fabien EL MKELLEB - Fabrice ZANNIER.

02/10/2021 : Formation continue Futsal. Animateur : Daniel CHABOT (CTRA).

Les Arbitres concernés ont été dûment convoqués. À date, 5 réponses.

9, 10, 16 et 17 octobre 2021 : FIA District à Guignes. Si le nombre de candidats inscrits est supérieur à 25, la FIA se fera conjointement sur 2 sites : Guignes et Montry.

Encadrants : Alain WATTIAU, Claude ADAM et Mohamed FLESSI.

15/10/2021 : 2ème rattrapage test physique pour les catégories D1, D2 AAD, JAD. Les catégories D3, D4, AFD, FEM peuvent, si elles le désirent, effectuer leur test annuel.

Animateurs : Fabien EL MKELLEB - Fabrice ZANNIER.

15/10/2021 : FAR 2 : Animateur : Mohamed MORIBA DIAKITE.

22/10/2021 : CDA 4 site de Montry.

30/10/2021 : Stage et test physique catégorie D3, D4, AFD, FEM.

La vie des Sections

Section « formation – perfectionnement - évaluation » :

Responsable : Larbi BENCHEIKH.

Stage / perfectionnement. Animateur : Larbi BENCHEIKH.

11/09/2021 : Stage de rentrée des Arbitres AD1/AD2/AAD avec tests physiques.

38 Arbitres présents. Aucun échec lors du test physique. Présentation de la fonction Délégué du District par Mr Daniel CARDOUX, membre de la commission des Délégués. Présentation de la politique technique départementale par Florent MARMION, Arbitre Assistant Fédéral 3.

12/09/2021 : Stage de rentrée des Arbitres JAD avec tests physiques.

La CDA déplore le peu d'Arbitres JAD Présents. 1 échec au test physique. Présentation de la politique technique départementale par Mickaël HADJADJ, Arbitre R1 et Pierre BOISSEAU, Arbitre JAL 1.

18/09/2021 : Révisions des candidats 2020/2021 avant validation pratique.

15 candidats sont venus afin de profiter d'une révision générale avant leur validation.

Animateur : Alain WATTIAU.

Encadrants : Claude ADAM – Frédéric RABELLE – Fabrice ZANNIER.

Formation Futsal : Animateur Claude ADAM.

À sa demande, Mr Frédéric RABELLE est affecté à la formation Futsal en qualité d'encadrant.

À date, 7 Arbitres opérants, 2 en attente de licence, 5 candidats de la saison 2020/2021 en attente de validation pratique, 2 inscrits en FIA Futsal.

Section chargée des Jeunes Arbitres « Animation de la Filière Arbitrage Régional » :

Animateurs : Mohamed MORIBA DIAKITE - Alhassane ROTH - Mickael HADJADJ.

17/09/2021 : FAR1.

15 Arbitres présents.

Section « désignation des Arbitres » :

Un point sur les effectifs à date.

Catégories	Effectifs
AD1	20/22
AD2	25/27
AD3	21/33
AD4	28/34
AAD1/2	10/11
AFD	15/25
JAD	18/24
Féminines	2/3
Futsal (spécifique)	0
Total	129

Section « désignation des observateurs et suivi des observations pratiques »

Total à date : 186 indisponibilités.

Intervention des participants :

Prochaine réunion : 22/10/2021 site de Montry.



Commission Départementale du Football Féminin

PROCÈS VERBAL du lundi 08 novembre 2021

Présidence : CHILARD Isabelle

Secrétaire de séance : MOPIN Xavier (CTD-DAP)

Présents : POUZOT François – BOUCLY Nicolas – DEMENGEL Jean-Pierre – CRESPEAU Dominique – GAUCHET Pascal - POITEVIN Patrick – PHILIPPE Patrick – ACHEAMFOUR Benjamin – MOREELS Michel

Assistent : CAU Christiane (Comité Directeur) – CANOLLE Marie (CTD-PPF)

Absents excusés : MEO Giuseppe - MACHO Monique (Comité Directeur) – BESNARD Mélanie – MOUCHON Sandrine – ZAMORA Yolenn

Absent non excusé : ANNIN Anne-Marie

1- Mot de la Présidente et de la Représentante du Comité Directeur :

Présentation de la nouvelle Présidente de la Commission, Mme CHILARD Isabelle, ravie de retrouver en présentiel la commission, félicitée par son prédécesseur et les personnes présentes. Mots communs pour souhaiter une bonne saison à l'ensemble des acteurs et pour rappeler le bien fondé de cette commission

2- Nomination des membres de commission :

Tour de table pour rappeler la constitution de la commission. La distribution des cartes de membres pour la saison 2020-2021 est faite ce jour.

Suite à son mail reçu, la Commission prend acte du retrait de Mr MEO Giuseppe.

3- Présentation des différents calendriers :

Les calendriers pour chaque catégorie de pratique sont présentés par le CTD-DAP. Les dates importantes concernant la présence de journées festifoot féminine, les journées de pratique critérium ainsi que les challenge et finales sont détaillées.

4- Suivi engagements Critériums (U9F, U11F, U13F, U15F, U18F et Séniors) :

Un point est fait sur les engagements à ce jour :

Critérium U9 :	13 équipes,	Critérium U11 :	18 équipes,
Critérium U13 :	27 équipes,	Critérium U15 :	22 équipes,
Critérium U18 :	11 équipes,	Critérium Séniors :	8 équipes.

Les premières rencontres auront lieu à partir du 13 Novembre 2021. Ce départ tard s'explique par le fait de laisser le temps aux équipes, suite aux périodes COVID, d'avoir des effectifs stables avec des licences à jour. Des plateaux amicaux ont été proposés depuis le Samedi 2 Octobre 2021, journée de Rentrée Féminine, afin de repérer les clubs s'inscrivant mais n'ayant pas l'effectif nécessaire pour constituer une équipe et ainsi limiter les Forfaits et donc les week-ends sans rencontres. A noter une décroissance rapide du nombre d'équipes engagées après les U15F

Intervention de Mme CANOLLE Marie sur le fait que le nombre d'équipes engagées est plus élevé qu'il y a 2 saisons, hormis chez les Séniors Féminines.

La finale départementale des équipes U11F et U13F qualifiées s'organisera sur le même lieu et le même jour que les finales garçons. Cette volonté a pour but de donner plus de relief aux finales et également une meilleure visibilité sur la pratique féminine.

A noter que 2 clubs du département seront présents au 1^{er} Tour Fédéral de la Coupe de France Féminine. Vaux – La Rochette FC se déplacera à l'AS Nancy Lorraine Dimanche 21 Mars. Ce même jour, le FFA 77 se déplacera à Charleville-Mézières pour y affronter OCNA Charleville

Concernant l'organisation du football à 11 U15 et U18, le niveau régional subit cette année une restructuration via des brassages permettant à l'issue de cette année d'avoir des organisations sous forme R1, R2, R3 à partir de la saison prochaine

5- Calendrier Détection/Sélection et centres de perfectionnement :

U15F : L'inscription s'est faite par retour de mail sur la messagerie officielle du district. Le premier rassemblement a eu lieu le Mercredi 20 Octobre 2021. Le second tour a eu lieu le Mercredi 27 Octobre. Les interdistricts auront lieu le Samedi 27 Novembre 2021.

U14F : L'inscription sera envoyée au club à posteriori. Les premiers tours de détection auront lieu en Février 2022

U13F : Mme CANOLLE Marie évoque cette nouveauté et interroge la Commission sur sa préférence en matière d'organisation. Détection par inscription, ou par repérage sur les plateaux. Réponse est faite à la majorité pour les plateaux

6- Labels :

Actuellement, sur le département, 13 clubs sont labellisés Bronze, 6 clubs sont labellisés Argent et 2 clubs sont labellisés Or. Rappel que cette distinction honore le club et ses adhérents sur la qualité et permet d'avoir une visibilité auprès des communes, collectivités etc...

Club dont le Label Féminin arrive à échéance à l'issue de la saison 2021-2022 :
Bronze : SC Briard, AS Chelles, CS Dammartin, FC Ozoir 77, US Vaires

Argent : SC Gretz-Tournan, FC Val d'Europe

Pour rappel, les clubs ont jusqu'au **15 décembre** pour effectuer leur autodiagnostic.

7- Infos Diverses :

Challenge Futsal U11F : Le premier Challenge Futsal 100% Féminin s'est tenu le Dimanche 24 Octobre 2021 au gymnase André Malraux de Meaux. Il a concerné les U11F avec 15 équipes de 9 clubs différents. Très bons retours sur cette première organisation.

8- Questions Diverses :

Questions de Mr BOUCLY Nicolas : première question concernant l'organisation des criteriums, où les équipes se retrouvent sur de la proximité géographique contre des équipes déjà rencontrés. Seconde question sur l'état actuel du championnat D1 District pouvant amener à ce qu'il n'y ait aucune montée. Dernière question sur la possibilité d'intégrer les équipes régionales sur la coupe comme cela est le cas dans les autres districts.

Réponses apportées par le CTD-DAP : l'organisation des criteriums a été effectuée afin de limiter les forfaits dus aux distances, excuses données et constatées en juin dernier lors de la reprise des pratiques et depuis la reprise. Cependant aucune piste n'est fermée. Une évolution peut être pensée si les clubs jouent le jeu. Une première approche sera effectuée via les challenges. Concernant l'état du Championnat D1, celui-ci a été débattu en réunion avec les autres départements, connaissant aussi des difficultés. Le règlement actualisé de la Ligue ne semble plus indiquer de nombre minimum d'équipe, ce qui lève cette problématique. Pour la question des coupes, pris note. Cette question sera étudiée au Comité Directeur.

Prochaine réunion **Lundi 17 Janvier 2022 à Tournan.**



Commission Départementale des Statuts & Règlements

PROCÈS VERBAL du mardi 23 novembre 2021

Président : Julio MARQUES

Secrétaire de séance : Patrick STEFFEN

Présents : Didier ANDRE - Christiane CAU - Pascale GODEFROY - Patrick GAUDIN - Patrick MOUILLARD - Alain PARENT

Absents excusés : Patrick SCOARNEC, Christophe LE MINOUX

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude) est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des affaires courantes, dans les conditions de forme et de délai prévu dans l'annuaire du District Titre IV Article 31.

REPRISE DE DOSSIERS

Match 23653930

SENART MOISSY 3 – CHAMPS 1

SENIORS D2B DU 24.10.2021

Évocation de la Commission suite à un document fourni par le Service Administratif du District consécutif à la saisie d'une sanction attribuée à M. David NZIMBI PANDA, joueur de CHAMPS, le 24/10/2021 alors que celui-ci a été sanctionné de 5 matchs de suspension à compter du 18/10/2021,

Considérant que le club de CHAMPS a fourni ses observations

La Commission après lecture des observations du club de CHAMPS,

Considérant que le joueur David NZIMBI PANDA a été sanctionné de 5 matchs de suspension à compter du 18-10-21

Considérant que l'équipe de CHAMPS 1 a fait participer M. David NZIMBI PANDA lors du match du 24-10-21

Considérant que le joueur n'avait pas purgé sa suspension à la date du match en rubrique,

Après en avoir délibéré décide,

Match perdu par pénalité (-1 point ; 0 but) à l'équipe de CHAMPS 1 et en attribue le gain à l'équipe de SENART MOISSY 3 (3 points - 3 buts)

Inflige au joueur supra 1 match de suspension supplémentaire à compter du 29/11/2021 pour avoir participé au match en état de suspension.

Débit de CHAMPS : 43.50€ + 45.00€ par joueur susperdu.

Match 23706099

SERVON 6 – MAISONCELLES 5

CDM D2B DU 24.10.2021

Point 1 : La réclamation de SERVON inscrite sur la FMI et confirmée sur le changement d'arbitre assistant du club de MAISONCELLES à plusieurs reprises,

Point 2 : Evocation de la Commission suite au courriel en date du 26.10.2021 du club de SERVON sur la participation des joueurs N°10 (M. Tom MITRE sur la FMI) et N°14 (M. Romain LAGRANGE sur la FMI) étant susceptible d'avoir pris part à la rencontre en rubrique sous une autre identité,

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

Point 1 :

Considérant les informations transmises par le club de MAISONCELLES qui précise que le changement d'arbitre a eu lieu à la mi-temps,

Considérant le courrier de l'arbitre bénévole du match qui précise que le changement d'arbitre a eu lieu à la mi-temps sans son consentement mais ne peut confirmer d'autres changements au cours de la partie.

Considérant que le changement d'arbitre assistant est conforme à l'art 17.5

Dit la réclamation recevable mais non fondée

Point 2 :

La Commission

Considérant le rapport de l'arbitre bénévole de SERVON, M. HAUSVIRT Jean-Luc

Considérant la FMI, qui mentionne que le joueur n°14 n'a pas participé à la rencontre

Considérant qu'aucun contrôle des joueurs des 2 équipes n'a été effectué avant la rencontre, ni lors de l'entrée du n°10 sur le terrain à la 30^{ème} minute

Dit l'évocation non recevable car insuffisamment motivée

Résultat acquis sur le terrain confirmé

Match 23703793

ETREPILLY 11 – LAGNY MESSAGERS 11

VETERANS D4A du 24.10.2021

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

Après lecture du courrier d'ETREPILLY du 24.10.2021, accompagnant la feuille de match papier ainsi que des photos du banc de touche de LAGNY

Considérant qu'aucune réclamation nominale et motivée n'a été effectuée

La Commission dit résultat acquis sur le terrain confirmé.

CHAMPIONNAT

Match 23669880

OZOIR 1 – MONTEREAU 1

U16 D1 DU 24.10.2021

Évocation de la Commission suite au courriel du club de MONTEREAU sur la participation de M. Evan DA COSTA (2546404324) joueur d'OZOIR susceptible d'être suspendu lors de la rencontre

Par ces motifs,

La Commission demande au club d'OZOIR de fournir ses observations pour le mardi 30 novembre 2021 à 12 heures au plus tard.

Match 23655004

VAL DE L'YERRES 1–OZOIR 3

SENIORS D3B DU 07.11.2021

Point 1 : Réserve du club du club de VAL DE L'YERRES concernant la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club d'OZOIR, susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Point 2 : Réserve du club du club de VAL DE L'YERRES concernant la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club d'OZOIR susceptibles de ne pas être licenciés ou qualifiés à la date de la 1^{ère} rencontre (26/09/2021)

La Commission

Pris connaissance des réserves confirmées pour les dire recevables en la forme,

Jugeant en première instance

Point 1 :

Après vérification des feuilles de match,

Considérant que l'équipe 1 d'OZOIR disputait une rencontre le 7-11-21

Considérant que l'équipe 2 d'OZOIR ne disputait pas de rencontre le 07.11.2021

Considérant que la dernière rencontre officielle l'a opposé à l'équipe de VAIRES 2 le 24.10.2021 pour le compte du championnat seniors D2

Considérant, après vérification, qu'aucun des joueurs figurant sur la feuille de match en rubrique n'a participé à la rencontre du 24/10/2021 avec l'équipe supérieure de son club,

Par ces motifs, dit les réserves non fondées

Point 2 :

Considérant que le match en rubrique est un match à rejouer (match arrêté par l'arbitre à la 67ème minute pour terrain impraticable)

Considérant l'article 7.12 qui précise que lors d'un match à rejouer il y a lieu de se référer pour ce qui concerne la qualification des joueurs à la date de la première rencontre.

Considérant que la première rencontre a eu lieu le 26.09.2021

Considérant après vérification que les joueurs :

- FORTES MONTEIRO Ruben date d'enregistrement le 11/10/2021
- GACKOU Madi date d'enregistrement le 30/10/2021
- IZUA Kenny date d'enregistrement le 27/09/2021
- MARQUES DIAS Thomas date d'enregistrement le 28/09/2021

n'étaient pas qualifiés à la date du premier match

Par ces motifs dit match perdu par pénalité (-1 point ; 0 but) à l'équipe d'OZOIR 3 pour avoir fait participer 4 joueurs non qualifiés à la date du premier match et en attribue le gain (3 points ; 0 but) à l'équipe de VAL DE L'YERRES.

Crédit VAL DE L'YERRES : 43,50 €

Débit OZOIR : 43,50 €

Match 23661531

TORCY PVM 3 –BRIARD SC 1

U14 D1 DU 06.11.2021

Réserve du club du club de BRIARD SC concernant la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club de TORCY PVM au motif que des joueurs du club en question sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

La Commission

Pris connaissance des réserves confirmées pour les dire recevables en la forme,

Jugeant en première instance

Après vérification des feuilles de match,

Considérant que les équipes 1 et 2 de TORCY PVM ne disputaient pas de rencontre le 6-11-21

Considérant que les dernières rencontres officielles ont opposé TORCY 1 à l'équipe de JOINVILLE RC 1 le 23.10.2021 en Coupe de la Ligue et TORCY 2 à l'équipe de FONTENAY US le 23/10/2021 en Coupe de la Ligue

Considérant, après vérification, qu'aucun des joueurs figurant sur la feuille de match en rubrique n'a participé aux rencontres du 23/10/2021 avec les équipes supérieures de son club,

Par ces motifs, dit les réserves non fondées et confirme le résultat acquis sur le terrain

Règlements généraux du District Titre IV Article 30 Bis.5 et .13 (Titre 2 Article 8)

- Débit de BRIARD SC : 43,50 €

Match 23737186

VILLEPARISIS 3 –GOELLY/COMPANS/MITRY 3

U14 D4A DU 13.11.2021

Réserve du club de GOELLY/COMPANS concernant l'arbitre assistant de Villeparisis susceptible d'être mineur.

Demande au club de VILLEPARISIS de lui faire parvenir ses observations sur la participation de son arbitre assistant susceptible d'être mineur sur le match en rubrique pour le mardi 30/11/2021 à 12 heures au plus tard.

COUPE

Match N°24150873

DAMMARIE FC 11 – VAL DE FRANCE 11

COUPE 77 VETERANS du 14.11.2021

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

Après lecture du rapport de l'arbitre officiel,

Considérant que l'équipe de Dammarie FC 11 a débuté la rencontre avec 11 joueurs sur le terrain,

Considérant qu'à la 76^{ème} minute, l'équipe de Dammarie FC 11 avait moins de 8 joueurs sur le terrain suite à la blessure de 4 joueurs

Considérant que de ce fait la rencontre ne pouvait aller à son terme,

Jugeant en premier ressort et après en avoir délibéré dit,

Match perdu par pénalité à l'équipe de Dammarie FC 11 pour équipe incomplète en cours de partie et qualifie l'équipe de Val de France 11 pour le prochain tour

RSG District Titre V Article 40.1

Match 24151523

GRETZ TOURNAN 1 – TORCY VAL MAUBUEE 3

U18 COUPE 77 DU 14.11.2021

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

Après lecture du rapport de l'arbitre officiel,

Demande aux clubs de **GRETZ TOURNAN 1** et **TORCY VAL MAUBUEE 3** de lui faire parvenir leurs observations concernant leurs absences à l'heure du match pour le **Mardi 30/11/2021 à 12 heures au plus tard.**

DOSSIERS TRANSMIS PAR LA CELLULE COVID

Match 23653596

CHELLES 1 – LOGNES 1

SENIORS D1 du 24.10.2021

Match non joué sur décision de l'arbitre

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

Jugeant en première instance,

Considérant le PV du Comex du 20.08.2021

Lorsqu'un licencié inscrit sur la feuille de match ne présente pas un PASS sanitaire valide avant le coup d'envoi, l'arbitre doit lui interdire de participer à la rencontre et le club du licencié concerné doit donc le retirer de la feuille de match,

Considérant que 3 joueurs de l'équipe de Lognes n'ont pas présenté de Pass-Sanitaire valide

Considérant que l'éducateur n'a pas voulu les retirer de la feuille de match,

Considérant le rapport de l'arbitre précisant que les 3 joueurs de LOGNES n'étaient pas présents à 15H15 avec un certificat de test COVID valide

Considérant que l'arbitre n'a pas fait débiter la rencontre

Par ces motifs et après en avoir délibéré,

La Commission dit match perdu par forfait pour l'équipe de LOGNES (-1 point ; 0 but) et attribue le gain du match à l'équipe de CHELLES (3 points ; 0 but)

Match 23774944

SENART MOISSY 1 – OZOIR 1

SENIORS FEMININES D1 du 23.10.2021

Réserves du club d'Ozoir, concernant les difficultés pour contrôler les Pass-Sanitaire des joueuses de SENART-MOISSY et la qualification de la joueuse MANOTTE Elisa, titulaire d'une licence U16F

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
Jugeant en première instance,
Après en avoir délibéré

Point 1

Considérant que la rencontre s'est déroulée normalement et que celle-ci est allée à son terme,
Considérant le PV du COMEX du 20/08/2021 précisant qu'aucune réserve ou réclamation n'est possible lorsque la rencontre s'est déroulée,

Point 2

Evocation sur l'utilisation possible d'un pass sanitaire frauduleux,
Dossier en cours d'examen

Point 3

Considérant, après vérification que la joueuse MANOTTE Elisa est titulaire d'une licence U16F, enregistrée le 2-09-21

Considérant qu'à la date du match la mention de sur-classement ne figurait pas sur la licence,
Considérant que le sur-classement a été homologué le 05/11/2021 postérieurement à la date du match,

Par ces motifs et après en avoir délibéré, dit

Match perdu par pénalité (- 1 point ; 0 but) à l'équipe de SENART MOISSY 1 et en attribue le gain (3 points ; 1 but) à l'équipe de OZOIR 1

Débit de SENART MOISSY : 43.50€

Crédit de OZOIR : 43.50€

Match 23669889

QUINCY 1 – CHAMPS AS 2

U16 D1 07.11.2021

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
Jugeant en première instance,

Considérant le rapport de l'arbitre officiel de la rencontre précisant que la rencontre ne s'est pas jouée car l'équipe de CHAMPS n'a pu présenter que 3 PASS sanitaire, l'équipe de QUINCY ayant présenté les Pass Sanitaire de l'ensemble de ses joueurs,

Par ces motifs et après en avoir délibéré,

La Commission dit match perdu par pénalité à l'équipe de CHAMPS (-1 point ; 0 but) pour en attribuer le gain à l'équipe de QUINCY (3 points ; 0 but)

FERMETURES HORS DELAIS

Match 23662567

CRISENOY US 11 – ARC EN CIEL 11

VETERANS D3C DU 14.11.2021

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
FERMETURE DE TERRAIN HORS DELAI

Considérant que la Municipalité de CRISENOY a transmis l'arrêté municipal de fermeture, par messagerie, au DISTRICT le 12.11.2021 à 18h47, le match étant programmé le 14.11.2021,

Considérant que le club de CRISENOY a transmis au club de ARC EN CIEL ainsi qu'au District la copie de l'arrêté de fermeture par messagerie officielle le 12.11.2021 à 18h47,

Considérant que la procédure hors délai a été respectée,

Jugeant en premier ressort et après en avoir délibéré,

La Commission dit match à jouer et transmet le dossier à la COC

Match 23700585

BOIS LE ROI 5 – NUSO FOOT 5

CDM D2C DU 31.10.2021

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
FERMETURE DE TERRAIN HORS DELAI

Considérant que le club de BOIS LE ROI n'a pas transmis l'arrêté municipal de fermeture au club de NUSO FOOT ainsi qu'au District,

Considérant qu'il a simplement prévenu son adversaire ainsi que les instances par messagerie officielle le 30.10.2021 à 16H29, le match étant programmé le 31.10.2021,

Jugeant en premier ressort et après en avoir délibéré,

La Commission dit match à jouer et transmet le dossier à la COC

TOURNOIS

CESSON V.S.D.

Tournoi En Salle U9 du 19/12/2021

Tournoi accordé (sous réserve des conditions sanitaires et de l'application du protocole sanitaire en vigueur) ainsi que le nombre de matches envisagés

MEAUX CS ACADEMY

Rassemblement Futsal U7 du 27/02/2022

Tournoi accordé (sous réserve des conditions sanitaires et de l'application du protocole sanitaire en vigueur)

Tournoi Féminin Futsal U16/U15/U14 du 26/02/2022

Tournoi Féminin Futsal U9F du 06/03/2022



Commission Départementale d'Organisation des Compétitions

PROCÈS VERBAL du mardi 23 Novembre 2021

Président de séance : M. André ANTONINI

Secrétaire de séance : M. Jean-Claude OFFREDI

Présents : M. Jean-Marie GENTILS, Jean Yves VISSUZAINÉ

Excusée : Mme Monique MACHO

La Commission prend connaissance des dossiers qui lui sont soumis ainsi que des rapports y figurant.

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité Départemental d'Appel chargé des Affaires Courantes, dans les conditions de forme et de délais prévus dans les Règlements du District Titre IV, article 31.1.

L'exécution provisoire des sanctions fermes prises ci-dessous par la commission sont immédiatement applicables.

* **Contrôle** des feuilles de matchs

* **Enregistrement** et mise à jour des saisies internet.

* **Enregistrement** et mise à jour des forfaits.

* **Rappel** des feuilles de match non encore parvenues ce jour au District.

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

La Commission réclame pour la 1^{ère} fois les feuilles de match suivantes :

CRITERIUM U15 à 8 du 14/11/2021

- Match N°24111315 – BREUILLISE 5 / VILLENY 5 (Poule A)

SENIORS FEMININES D2 du 20/11/2020

- Match N° 23775076 – TRILPORT 1 – THORIGNY 1
- Match N° 23775077 – VARENNES 1 – CHELLES 1

CRITERIUM 55 ANS Poule B du 21/11/2020

- Match N° 23734205 – DAMMARTIN CS 31 – PIN VILLEVAUDE 31
- Match N° 23734206 – MITRY OURCQ PORTG 31 – GOELLYCOMPANS 31

CRITERIUM 55 ANS Poule D du 21/11/2020

- Match N° 23734388 – FONTENAY TRESIGNY 31 – SERVON 31

FEUILLES FOOT ANIMATION MANQUANTES

La commission rappelle que les feuilles de matchs doivent être remplies complètement avec les noms-prénoms-numéro licence de chaque joueur.

Les feuilles de plateaux et de matchs doivent être remplies complètement et renvoyées avec les feuilles de chaque équipe avant le mardi au DISTRICT à MELUN.

Les clubs doivent impérativement respecter les horaires et prévenir éventuellement de leur forfait le club organisateur dès le vendredi.

La commission informe les clubs qu'à partir du 13/11, toutes les amendes sont appliquées.

CRITERIUM U11 ESPOIR du 13/11/2021

Secteurs 1 à 4

- **Match 24182135** – Frat.Esbly Foot 11 – Plaine France 1 (Poule C)
- **Match 24182195** – Frat.Esbly Foot 12 – Plaine France 2 (Poulen D)
- **Match 24182500** – Chelles 2 – FC Cosmo 77 1 (Poule I)
- **Match 24182501** – Val de France 2 – Val d'Europe 3 (Poule I)
- **Match 24182502** – Magny le Hongre Fc 1 – Breuilloise As 1 (Poule I)
- **Match 24182561** – Val de France 3 – Val d'Europe 4 (PouleJ)
- **Match 24182563** – Magny le Hongre Fc 2 – Breuilloise As 2 (Poule J)
- **Match 24182623** – Val de France 12 – Courtry 12 (Poule K)
- **Match 25182686** – Champs S/Seine As 2 – Torcy P.V.M Us 3 (Poule L)
- **Match 24182747** – Noisiel Foot Academy 1 – Ferrieres 1 (Poule M)
- **Match 24182809** – Noisiel Foot Academy 2 – Ferrieres 2 (Poule N)
- **Match 24182872** – Magny le Hongre Fc 11 – Val d'Europe 13 (Poule O)
- **Match 24182933** – Magny le Hongre 12 – Val d'Europe 14 (Poule P)
- **Match 24183207** – Noisiel Foot Academy 11 – St Thibault 2 (Poule T)
- **Match 24183270** – Noisiel Foot Academy 12 – St Thibault 12 (Poule U)
- **Match 24183272** – Thorigny 12 – Claye Souilly 12 (Poule U)

Secteurs 5 à 8

- **Match 24182284** – Bois le Roi FC 1 – Avonnaise Us Foot 1 (Poule EE)
- **Match 24182346** - Bois le Roi FC 2 – Avonnaise Us Foot 2 (Poule FF)
- **Match 24182408** – Bresmont Fc 1 – Jouy Yvron Es 1 (Poule GG)
- **Match 24182469** – Sénart Moissy 3 – Ponthierry 3 (Poule HH)
- **Match 24182653** – As Bombon 1 – Servon 1 (Poule KK)
- **Match 24183100** – Pontault Com. Ums 13 – Ozoir Fc 77 13 (Poule RR)
- **Match 24183161** – Sénart Moissy 13 – Savigny le Temple Fc 12 (Poule SS)
- **Match 24183162** – Cesson Vsd Es 12 – Vaux la Rochette 11 (Poule SS)

CRITERIUM U13 ESPOIR du 13/11/2021

Secteurs 1 à 4

- **Match 24181409** – Breuilloise 1 – Champs 3 (Poule E)
- **Match 24181442** – Breuilloise 2 – Thorigny 2 (Poule F)
- **Match 24181501** – Ferrière Brie 11 – Bussy 13 (Poule H)
- **Match 24181531** – Chelles 12 – Noisiel Foot Académie (Poule I)

Secteurs 5 à 8

- **Match 24181712** – Roissy 2 – Melun 3 (Poule O)
- **Match 24181740** - Boissise Pringy 1 – Mormant 1 (Poule P)
- **Match 24181800** – Héricy Vul. Sam 1 – Gatinais Val Loing 2 (Poule R)
- **Match 24181831** – Champenois MV 1 – Esp, Provins-Sourdun 1 (Poule S)
- **Match 24181921** – Fontenay 11 – Pontault Ums 13 (Poule V)
- **Match 24182014** - Briard SC 12 – Le Mée 12 (Poule Y)
- **Match 24182044** - Briard SC 13 – Le Mée 13 (Poule Z)

U9 AMBITION du 13/11/2021

- **Match 23906083** – Briard Sc 21 – Roissy 21 (Poule A)
- **Match 23906323** - Briard Sc 22– Roissy 22 (Poule B)
- **Match 23906323** – Melun 22 – Val d'Europe 22 (Poule B)

U10 AMBITION du 13/11/2021

- Match 23906083 – Briard Sc 11 – Roissy 11
- Match 23905608 – Meaux Académy SC 11 – Us Tpvvmf 11

U11 AMBITION du 13/11/2021

- Match 23902344 – Briard Sc 1 – Roissy 1

U9 EXCELLENCE du 13/11/2021

- Match 24179617 – Roissy 23 – Emerainville 21 (Poule A)
- Match 24179646 – Quincy Voisins 21 – Dammartin 21 (Poule B)
- Match 24179706 – Chelles 21 – Villeparisis 23 (Poule D)
- Match 24179707 – Claye Souilly 21 – Courtry 21 (Poule D)
- Match 24179737 – Roissy 24 – Emerainville 22 (Poule E)
- Match 24179766 – Quincy Voisins 22 – Dammartin Cs 22 (Poule F)
- Match 24179826 – Chelles 22 – Villeparisis 24 (Poule H)
- Match 24179827 – Claye Souilly 22 – Courtry 22 (Poule H)
- Match 24179885 – Boissise Pringy 21 – Cesson Vsd 21 (Poule J)
- Match 24179947 – Ozoir 22 – Lésigny 22 (Poule M)
- Match 24179975 – Boissise Pringy 22 – Cesson Vsd 22 (Poule N)
- Match 24179977 – Mormant 22 – Lieusaint 22 (Poule N)

U10 EXCELLENCE du 13/11/2021

- Match 24179442 – Val de France 11 – Claye Souilly 11 (Poule B)
- Match 24179471 – Champs 11 – Trilport 11 (Poule C)
- Match 24179563 – Mormant 11 – Amicale Montereau As 11 (Poule F)
- Match 24179591 – Briard Sc 12 – Roissy 12 (Poule G)
- Match 24179592 – Sénart Moissy 12 – Lieusaint 11 (Poule G)
- Match 24179593 – Emerainville 11 – Lésigny 11 (Poule G)

U11 EXCELLENCE du 13/11/2021

- Match 24179202 – Val de France 1 – Cesson Vsd 1 (Poule A)
- Match 24179261 – Champs S/Marne 1 – Trilport 1 (Poule C)
- Match 24179262 – Thorigny 1 – Courtry 1 (Poule C)
- Match 24179263 – Dammartin 1 – Lognes 1 (Poule C)
- Match 24179352 – Sénart Moissy 2 – Pontault Com. Ums 1 (Poule F)
- Match 24179381 – Briard SC 2 – Roissy 2 (Poule G)
- Match 24179383 – Emerainville 1 – Pontault Com. Port. 1 (Poule G)

U12 EXCELLENCE du 13/11/2021

- Match 24179021 – Chelles 11 – Villeparisis 11 (Poule B)
- Match 24179053 – Brie Est 11 – Vaires 12 (Poule C)
- Match 24179083 – Claye Souilly 12 – Dammartin 11 (Poule D)
- Match 24179111 – Cesson Vsd 11 – Pontault Ums 12 (Poule E)
- Match 24179112 – Roissy en Brie 12 – Le Mée Sports 11 (Poule E)
- Match 24179113 – Pontault Comb. Port. 11 – Mormant 11 (Poule E)
- Match 24179172 – Lieusaint 11 – Gretz Touran 11 (Poule G)
- Match 24179173 – Emerainville 11 – Ozoir Fc 11 (Poule G)

CRITERUM U13 à 11 du 13/11/2021

- Match 24054149 – Savigny le Temple 21 – Fontainebleau 21
- Match 24054151 – Roissy 21 – Cesson vsd 21

CRITERUM U13 EXCELLENCE du 13/11/2021

- Match 23956287 – Sénart Moissy 2 – Melun 2 (Poule A) du 17/11/2021

CRITERUM FEMININS U18 à 8 du 13/11/2021

- Match 24183857 – Chelles 1 – Villeparisis 1 (Poule A)

CRITERUM FEMININS U15 à 8 du 14/11/2021

- Match 24184601 – Val d'Europe 1 – Val de France 1 (Poule B)
- Match 24184666 – Roissy en Brie 1 – Nandy Savigny 1 (Poule C)
- Match 24184801 – Efpf 1 – Vaux la Rochette 1 (Poule D)

CRITERUM FEMININS U11 à 8 du 13/11/2021

- Match 24184118 – Lognes 1 – FFA 771 (Poule B)
- Match 24184120 – Val de France 1 – Chelles 1 (Poule B)
- Match 24184165 – Sénart Moissy 1 – Nandy Savigny 1 (Poule C)

FESTIFOOT U8/U9 du 13/11/2021

Secteurs 1 à 4

- A COUTRY
- A LE PIN
- A MAGNY
- A COLLEGIEN
- A VAL DE France
- A EMERAVILLE

Secteurs 5 à 8

- A HERICY VULAINES
- A MONTERAU
- A MARLES
- A DAMMARIE

FESTIFOOT U6/U7 du 13/11/2021

Secteurs 1 à 4

- A DAMMARTIN
- A CHELLES
- A CLAYE SOUILLY
- A THORIGNY
- A VAIRES
- A VAL D'EUROPE
- A LOGNES

Secteurs 5 à 8

- A PONTAULT COMBAULT
- A ROISSY
- A CESSON
- A MOISSY
- A MONTEREAU

ERRATUM du PV du 16.11.2021

U13 Excellence à 11 du 23/10/2019

- Match 24054137 – Le Mée Sp. Sect. Foot 21 – Vaires 21
Reprise du dossier
Lecture du courriel en de LE MEE avisant du forfait de son équipe pour le match cité en rubrique
Pas d'amende

ERRATUM du PV du 09.11.2021

U12 du 16/10/2019

- Excellence (brassage) – à Mitry Mory (Poule A)

U11 du 16/10/2019

- Excellence (brassage) – à Mitry Mory (Poule A)

U10 du 16/10/2019

- Excellence (brassage) – à Mitry Mory (Poule A)

U9 du 16/10/2019

- **Excellence (brassage)** – à Mitry Mory (Poule A A')

Reprise du dossier - Lecture du mail de MITRY MORY. **La commission annule les sanctions.**

SUIVI FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE (FMI)

En cas de problème avec la FMI, les clubs et les arbitres doivent faire parvenir un rapport au District indiquant le problème rencontré dans les 48 heures suivant la rencontre.

NOTE : nous demandons aux clubs de bien vouloir être précis dans les explications de non-fonctionnement de la tablette afin que les problèmes rencontrés puissent être étudiés et corrigés.

FORFAITS

Match 24183792 – Lésigny Usc 1 – St Thibault Fc 1 – Critérium SENIOR FEMININE du 20/11/2021

Lecture du Courriel du club de **ST THIBAULT** avisant du forfait de son équipe pour le match cité en rubrique

***1^{er} forfait**

Match 24183865 – Dammartin Cs 1 – Breuilloise 1 – Critérium FEMININS U18 à 8 Poule A du 20/11/2021

Lecture du Courriel du club de **DAMMARTIN CS** avisant du forfait de son équipe pour le match cité en rubrique

***1^{er} forfait**

Match 23961744 – Champs 2 – Pontault Comb. Port. – Critérium U13 EXCELLENCE Poule B du 20/11/2021

Lecture du Courriel du club des **PORTUGAIS PONTAULT COMBAULT SC** avisant du forfait de son équipe pour le match cité en rubrique

***2^{ème} FORFAIT**

Match 24179557 – Varennes Us Foot 11 – Mormant Fc 11 – Critérium U10 EXCELLENCE Poule F du 20/11/2021

Lecture du Courriel du club de **MORMANT FC** avisant du forfait de son équipe pour le match cité en rubrique

***Forfait avisé**

FESTIFOOT U8/U9 du 20/11/20/21

A OZOIR

Lecture du courrier de PRESLES EN BRIE avisant du forfait pour le plateau en rubrique.

***Forfait avisé**

A ST PATHUS

Lecture du courrier de MOUSSY LE NEUF avisant du forfait pour le plateau en rubrique.

***Forfait avisé**

A QUINCY

Lecture du courrier de MOUROUX avisant du forfait pour le plateau en rubrique.

***Forfait avisé**

FESTIFOOT U6/U7 du 20/11/2021

A COMBS LA VILLE

Lecture du courrier de PRESLES EN BRIE avisant du forfait pour le plateau en rubrique.

***Forfait avisé**

HORAIRES SPECIAUX

Le District rappelle aux clubs qu'en application de l'article 10 du R.S.G. du District. Tous les matchs de la dernière journée dans toutes les catégories doivent se dérouler le même jour et à l'heure officielle. En conséquence, toutes les dérogations horaires accordées ci-dessous ne sont pas valables pour tous les matchs de la dernière journée pour toutes les catégories (les deux dernières journées en Seniors).

FERTE SS/JOUARRE ASM (500777) *Critérium U15 à 8 - 13 heures 00 été comme en hiver accordé

REPORTS / MODIFICATIONS D'HORAIRES - TERRAINS

CHAMPIONNATS / COUPES

Week-end du 20 et 21 Novembre 2021

Match 24182648 – Presles en Brie 1 – Val de l'Yerres 1 – Critérium U11 ESPOIR Poule KK du 20/11/2021

Lecture du Courriel du club de VAL DE L'YERRES demande le report de la rencontre suite à des cas contacts

* **Accord des 2 clubs et de la commission**

Match 24182711 – Cesson Vsd 4 – Val de l'Yerres 2 – Critérium U11 ESPOIR Poule LL du 20/11/2021

Lecture du Courriel du club de VAL DE L'YERRES demande le report de la rencontre suite à des cas contacts

* **Accord des 2 clubs et de la commission**

Match 24184159 – Val de l'Yerres 1 – Sénart Moissy 1 – Critérium FEMININ U11 à 8 Poule C du 20/11/2021

Lecture du Courriel du club de VAL DE L'YERRES demande le report de la rencontre suite à des cas contacts

* **Accord des 2 clubs et de la commission**

Match 24183793 – Gretz Tournan SC 1 – Lagny Messagers Us 1 – Critérium FEMININ SENIORS à 8 du 20/11/2021

Lecture du Courriel du club de VAL DE L'YERRES demande le report de la rencontre à une date ultérieure

* **Accord des 2 clubs et de la commission**

Match 24184867 – Roissy en Brie Us 1 – Varennes FC 1 – Critérium FEMININS U18 à 8 Poule B du 20/11/2021

Lecture du Courriel du club de ROISSY EN BRIE demande le report de la rencontre à une date ultérieure

* **Accord des 2 clubs et de la commission**

Week-end du 27 et 28 Novembre 2021

Match 23769585 – Villeparisis 1 / Alliance 77 1 – FUTSAL D1 du 26/11/2021

Demande de modification de date par courriel du club de VILLEPARISIS pour disputer la rencontre le 14/01/2022 au lieu du 26/11/2021

* **Accord des 2 clubs et de la commission**

Match 24182746 – Ferrières 1 – Lagny Messager 1 – Critérium 11 ESPOIR Poule M du 27/11/2021

Lecture du Courriel du club de FERRIERES demandant l'inversion de la rencontre citée en rubrique
Le match retour est également inversé

***Accord des 2 clubs et de la commission**

Match 24182808 – Ferrières 2 – Lagny Messenger 2 – Critérium 11 ESPOIR Poule N du 27/11/2021

Lecture du Courriel du club de FERRIERES demandant l'inversion de la rencontre citée en rubrique
Le match retour est également inversé

***Accord des 2 clubs et de la commission**

Match 24179409 – Vaires 11 – Ozoir 11 – Critérium U10 EXCELLENCE Poule A du 27/11/2021

Lecture du Courriel du club de d'OZOIR FC demandant le report de la rencontre citée en rubrique

***Accord des 2 clubs et de la commission**

[Week-end du 4 et 5 décembre 2022](#)

Match 24183927 – Villeparisis 1 – Othis CO 1 – Critérium FEMININS U15 à 8 Poule A du 20/11/2021

Demande de modification de date par courriel du club d'OTHIS CO pour disputer la rencontre le 04/12/2021 à 17 H 30 au lieu du 05/12/2021

***Accord des 2 clubs et de la commission**

[Week-end du 15 et 16 janvier 2022](#)

Match 23734278 – Mitry Ourcq Port. 32 – Cheminots Est Paris 31 – + 55 ANS Poule C du 26/09/2021

Intégration de l'équipe de Mitry Ourcq 32

Demande de modification de date par courriel du club de PORTUGAISE DE L'OURCQ MITRY AS pour disputer la rencontre le 16/01/2022

***Accord des 2 clubs et de la commission**

COURRIER

Match 24181562 – US Tpvmmf 14 – Le Pin Villevaude 11 – CRITERIUM U13 ESPOIR Poule J du 13/11/2021

Courrier de LE PIN VILLEVAUDE indiquant que le résultat a été inversé ; la commission demande des explications au club recevant pour sa réunion du 30/11

RETRAITS/FORFAITS GENERAUX

FORFAITS GENERAUX

VAL DE France 1

SENIOR FEMININES D1

Vérification des feuilles de matchs foot Animation

Nous vous rappelons que les points suivants doivent apparaitre :

- *Feuille de match:*
 - *la date du match*
 - *le club recevant*
 - *la poule*

- *la compétition*
- *les équipes et leur numéro d'attribution (ex : France 8)*
- *les résultats (précision de Victoire, nul ou défaite)*
- *Feuille de jonglerie:*
 - *la date du match*
 - *le club recevant*
 - *le nom de l'équipe et son numéro (ex : France 8)*
 - *les numéros de licence, nom et prénoms des joueurs*
 - *les résultats de l'épreuve de jonglerie (sans les totaux)*

Prochaine réunion le Mardi 30 novembre 2021 à 15h

CALENDRIERS FOOT ANIMATION

criterium U11 ESPOIRS

- **Poule P : Retrait de CHELLES 13**

criterium U13 ESPOIRS

- **Poule T : Intégration de BRESMONT 1 à partir du 4 décembre 2021**



Commission Départementale d'Organisation des Compétitions

PROCÈS VERBAL du jeudi 25 novembre 2021

Présidence : André ANTONINI

Secrétaire de séance : - Marcel CULEDDU

Présent : Claude ADAM - Francis BERNAVILLE - Olivier FREMIOT

Absents excusés :

Assiste : Olivier FERNANDEZ (administratif)

La Commission prend connaissance des dossiers qui lui sont soumis ainsi que des rapports y figurant.

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité Départemental d'Appel chargé des Affaires Courantes, dans les conditions de forme et de délais prévus dans les Règlements du District Titre IV, article 31.1.

*Suivi FMI

*Feuilles de matchs manquantes

*Reports/Modifications d'horaires – Terrains

*Suspension de terrain

*Forfaits Généraux/Engagements

SUIVI FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE (FMI)

En cas de problème avec la FMI, les clubs et les arbitres doivent faire parvenir un rapport au District indiquant le problème rencontré dans les 48 heures suivant la rencontre.

NOTE : nous demandons aux clubs de bien vouloir être précis dans les explications de non-fonctionnement de la tablette afin que les problèmes rencontrés puissent être étudiés et corrigés.

Match 23661889 Torcy PVM 12 – Pays Bières 11 Vétérans D1 du 24/10/2021

La Commission, suite au rapport de l'arbitre officiel de la rencontre, informant la Commission du problème rencontré avec la FMI

Considérant que M. l'arbitre a transmis les éléments suivants,

- Score de la rencontre 0-0
- Liste des personnes inscrites sur la feuille de match, (arbitres assistants, délégués),
- Sanctions disciplinaires, avec la liste des personnes sanctionnées
- Présence de blessé, avec la liste des personnes
- Présence de réserves avant match, observations après match etc ...

Considérant que le club de PAYS BIERES a transmis les éléments suivants,

- Liste des joueurs inscrits sur la feuille de match, ainsi que des personnes ayant occupé une fonction sur cette dernière (arbitre assistant, délégué, dirigeant, éducateur etc...),
- Sanctions disciplinaires, informations non mentionnées

- Présence de blessé, avec la liste des personnes
- Présence de réserves avant match, observations après match etc ..., informations non mentionnées

Considérant qu'après deux demandes le club de **TORCY PVM** n'a pas transmis les éléments transmis par la Commission

- Liste des joueurs inscrits sur la feuille de match, ainsi que des personnes ayant occupé une fonction sur cette dernière (arbitre assistant, délégué, dirigeant, éducateur etc...),
- SI Sanctions disciplinaires, avec la liste des personnes sanctionnées
- Si Présence de blessé, avec la liste des personnes
- Si Présence de réserves avant match, observations après match etc ...

Dossier en cours d'examen.

Match 24069083 Le Pin 1 – Gretz Tournan 1 U16 Coupe 77 du 17/10/2021

La Commission, suite au courriel du club de LE PIN, informant la Commission du problème rencontré avec la FMI

Considérant que le club de LE PIN 1 a transmis les éléments suivants,

- Score de la rencontre 5-0 (victoire de GRETZ TOURNAN)

La Commission enregistre le score de la rencontre (5– 0 en faveur de GRETZ TOURNAN)

Considérant qu'après deux demandes les clubs de LE PIN et de GRETZ TOURNAN n'ont pas transmis les éléments demandés par la Commission

Considérant qu'après deux demandes les clubs de **LE PIN** et de **GRETZ TOURNAN** n'ont pas transmis les éléments transmis par la Commission

- Liste des joueurs inscrits sur la feuille de match, ainsi que des personnes ayant occupé une fonction sur cette dernière (arbitre assistant, délégué, dirigeant, éducateur etc...),
- SI Sanctions disciplinaires, avec la liste des personnes sanctionnées
- Si Présence de blessé, avec la liste des personnes
- Si Présence de réserves avant match, observations après match etc ...

Dossier en cours d'examen.

Match 23701082 Nanteuil 21 – Ferrières 21 VET+45 Groupe D du 21/11/2021

La Commission, suite au courriel du club de NANTEUIL, informant la Commission du problème rencontré avec la FMI

Considérant que le club de NANTEUIL 21 a transmis les éléments suivants,

- Score de la rencontre 3-1 (victoire de NANTEUIL 21) et que le club de FERRIERES a confirmé le résultat

La Commission enregistre le score de la rencontre (3-1 en faveur de NANTEUIL)

Erreur de Résultat

Match 23655196 Pontault UMS 2 – Champs FC 1 Seniors D3D du 24/10/2021

La Commission,

Après avoir pris note du courriel du club de CHAMPS FC informant la Commission d'une erreur de score sur la FMI : (4-0 en faveur de CHAMPS FC)

Considérant que le club de CHAMPS FC informe la Commission que l'équipe de CHAMPS FC a bien remporté la rencontre sur le score de (5-0) et non (4 - 0) comme indiqué sur la Feuille de match.

En complément la Commission demande a l'arbitre officiel de la rencontre ainsi qu'au club de PONTAULT UMS de transmettre informations concernant le score de la rencontre.

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

La Commission rappelle aux clubs que dans le cas de l'utilisation d'une feuille de match papier, les clubs ont obligation de faire parvenir au District l'original du document (Art. 13.2 du RSG)

La Commission réclame pour la 1^{ère} fois la feuille de match aux clubs ci-dessous :

N° MATCH	DATE	CATEGORIE -	COMPETITIONS	EQUIPE RECEVANTE -EQUIPE VISITEUSE	
23714425	21/11/21	SENIORS	D4 C	DAMMARIE CITY 1	SERVON 3
23706102	21/11/21	CDM	D2 B	MAGNY 5	PRESLES EN BRIE 5
23661898	21/11/21	VETERANS	D1	TORCY 12	SENART MOISSY 12
23701082	21/11/21	+45 ANS	Groupe A	NANTEUIL 21	FERRIERES 21
24035246	21/11/21	U18	D3 B	BOIS LE ROI 1	MONTEREAU 2
24035248	21/11/21	U18	D3 B	DAMMARIE CITY	VERNEUIL L'ETANG 1
23734797	21/11/21	U16	D3 A	DAMMARTIN 2	LE PIN 1
23661186	21/11/21	U14	D2 B	BRIARD SC 2	MORMANT 1
23661245	21/11/21	U14	D3 A	CHELLES 2	CHAMPS 3

La Commission réclame pour la 2^{ème} fois la feuille de match aux clubs ci-dessous :

N° MATCH	DATE	CATEGORIE -	COMPETITIONS	EQUIPE RECEVANTE -EQUIPE VISITEUSE	
24150116	14/11/21	CDM	CP 77	ISLES LES VILLENROY 5	HERICY 5
24151522	14/11/21	U18	CP 77	DAMMARTIN 1	VAL DE FRANCE/ESBLY 1
24151522	14/11/21	U18	CP 77	GRETZ T. 1	TORCY PVM 3

Match perdu à l'équipe recevante après deux demandes :

NEANT

REPORTS / MODIFICATIONS D'HORAIRES – TERRAINS

CHAMPIONNATS / COUPES

Week-end du 27 et 28 novembre 2021

Match 23714531 Ent. Bresmont/Misy 1 – Dammarie C 1 Seniors D4D du 28/11/2021

Demande d'inversion via FOOTCLUBS du club de **BRESMONT FC** pour disputer la rencontre sur les installations de DAMMARIE LES LYS au lieu de VILLENEUVE LA GUYARD

Accord du club de DAMMARIE FC

sous réserve de la réception de l'accord du club de BRESMONT concernant la modification d'horaire 13h00 au lieu de 15h00

Match 23735266 Champs AS 3 – Coulommiers 1 U16 D3B du 28/11/2021

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de **CHAMPS** pour disputer la rencontre à 15h00 au lieu de 13h00

En attente accord du club de COULOMMIERS

Match 23706439 St Thibault 5 – Croissy 5 CDM D2A du 28/11/2021

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de **ST THIBAULT** pour disputer la rencontre à 9h30 au lieu de 11h15

En attente accord du club de CROISSY

Match 23735791 Varennes 1 – Cesson VSD 2 U16 D3F du 28/11/2021

Demande de modification d'horaire par courriel du club de **VARENNES** pour disputer la rencontre à 13h00 au lieu de 15h00

En attente accord du club de CESSON VSD

[Week-end du 4 et 5 décembre 2021](#)

Match 23670121 Bussy 1 – Quincy 1 U18 D1 du 05/12/2021

Demande de modification de date et d'horaire via FOOTCLUBS du club de **QUINCY** pour disputer la rencontre le 04/12/2021 à 17h00 au lieu du 05/12/2021 à 14h00

En attente accord du club de BUSSY

Match 24035130 Torcy Val Maubuée 3 – Meaux CS Academy 2 U18 D3A du 05/12/2021

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de **TORCY** pour disputer la rencontre à 17h00 au lieu de 13h00

En attente accord du club de MEAUX CS ACADEMY

Match 23735664 Ponthierry 2 – Avon 2 U16 D3E du 05/12/2021

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de **PONTHIERRY** pour disputer la rencontre à 11h30 au lieu de 13h00

En attente accord du club d'AVON

[Week-end du 11 et 12 décembre 2021](#)

Match 23662233 Thorigny 11 – Ozoir 12 Vétérans D2B du 12/12/2021

Demande de modification de date et d'horaire via FOOTCLUBS du club de **THORIGNY** pour disputer la rencontre le 11/12/2021 à 19h30 au lieu du 12/12/2021 à 9h30

Demande refusée par le club d'OZOIR

Match 23670776 Ponthierry 1 – Fontainebleau RC 2 U18 D2C du 12/12/2021

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de **PONTHIERRY** pour disputer la rencontre à 11h00 au lieu de 13h00

Demande refusée par le club de FONTAINEBLEAU

Match 23735669 Ponthierry 2 – Dammarie FC U16 D3E du 12/12/2021

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de **PONTHIERRY** pour disputer la rencontre à 11h00 au lieu de 13h00

En attente accord du club de DAMMARIE FC

Match 23735671 Avon 2 – Bray/Montois 1 U16 D3E du 12/12/2022

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club d'**AVON** pour disputer la rencontre à 11h30 au lieu de 13h00

En attente accord du club de BRAY/MONTOIS

[Week-end du 18 et 19 décembre 2021](#)

Match 23669921 Quincy 1 – Montereau U16 D1 du 19/12/2021

Demande d'inversion via FOOTCLUBS du club de **QUINCY** pour disputer la rencontre sur les installations de MONTEREAU au lieu de QUINCY

Demande refusée par le club de MONTEREAU

[Week-end du 5 et 6 février 2022](#)

Match 23655406 Chatelet 1 – Longueville/Provins 1 Seniors D3F du 06/02/2022

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de CHATELET pour disputer la rencontre à 15h00 au lieu de 15h30

En attente accord du club de LONGUEVILLE/PROVINS

Week-end du 26 et 27 février 2022

Match 23670012 Montereau – Quincy 1 U16 D1 du 27/02/2022

Demande d'inversion via FOOTCLUBS du club de QUINCY pour disputer la rencontre sur les installations de QUINCY au lieu de MONTEREAU

Demande refusée par le club de MONTEREAU

Week-end du 12 et 13 mars 2022

Match 23735703 Avon 2 – Longueville/Provins 2 U16 D3E du 13/03/2022

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club d'AVON pour disputer la rencontre à 11h30 au lieu de 13h00

En attente accord du club de LONGUEVILLE/PROVINS

Week-end du 23 et 24 avril 2022

Match 23735730 Avon 2 – Ponthierry 2 U16 D3E du 24/04/2022

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club d'AVON pour disputer la rencontre à 11h30 au lieu de 13h00

En attente accord du club de PONTIERRY

Week-end du 4 et 5 juin 2022

Match 23661369 Pommeuse F. 1 – Ozoir 2 U14 D3B du 04/06/2022

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de POMMEUSE pour disputer la rencontre le 30/04/2022 au lieu du 04/06/2022

En attente accord du club de OZOIR

Match 23735703 Avon 2 – Longueville/Provins 2 U16 D3E du 13/03/2022

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club d'AVON pour disputer la rencontre à 11h30 au lieu de 13h00

En attente accord du club de LONGUEVILLE/PROVINS

SUSPENSIONS DE TERRAINS

Rappel de l'article 40.7 du RSG, la Commission rappelle aux clubs ci-dessous:

« **40.7** En cas de suspension ferme de terrain, la Commission compétente fixe, dès que la décision est devenue définitive, la ou les rencontre(s) sur laquelle (lesquelles) la sanction devra être purgée.

Il appartient alors au club sanctionné de proposer à la Commission, au moins 15 jours avant la date du ou des matches(es) concerné(s), le terrain sur lequel se déroulera (ont) la ou les rencontre(s), la demande devant être accompagnée de l'accord du propriétaire du terrain.

L'accord de la Commission sur cette proposition est indispensable et doit obligatoirement être exprès.

Le terrain proposé :

a) doit obligatoirement être classé dans le niveau correspondant à celui de la compétition disputée ;

b) ne peut être situé sur le territoire :

- de la commune où se trouve le siège social du club,

- d'une commune où une des équipes du club évolue habituellement, même en entente,

- d'une commune se trouvant à plus de 10 kilomètres des limites du département de Seine et Marne

(Territoire du District 77).

La Commission est seule juge du respect de ces dispositions.

Si le club sanctionné ne s'y conforme pas, la rencontre ne peut avoir lieu et est donnée perdue par pénalité au club fautif.

Les frais d'arbitrage et de déplacement des délégués sont imputés sur le compte du club sanctionné, lequel doit assurer un service suffisant pour l'application des dispositions précitées.... »

Club de THORIGNY:

Commission Régionale de Discipline du 23/09/2020

« ... **Match 2513708 Thorigny 1- Villiers s/ Marne 1 Coupe de France du 30/08/2020**

(.../...)

Par ces motifs et après en avoir délibéré,

(.../...)

Vu le barème disciplinaire applicable (Annexe au Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F.)

Inflige une suspension de terrain de trois (3) matchs ferme à l'équipe de Thorigny 1, ... »

La Commission informe le club de Thorigny que cette sanction est applicable pour les rencontres ci-dessous :

Du 28/11/2021 : Thorigny 1 – Mitry Mory 2 Seniors D2A

La Commission, suite au courriel du club de THORIGNY,

Considérant que le club de THORIGNY informe le District, qu'il a obtenu le prêt des installations de LAGNY S/ MARNE (accord municipalité de Lagny s/ Marne)

La rencontre Thorigny 1 – Mitry Mory 2 Seniors D2A, aura donc lieu à 15h00 au stade Champ Tortu à LAGNY S/ MARNE

***Du 12/12/2021 : Thorigny 1 – Meaux CS Academy 3 Seniors D2A**

Club de CHAMPS AS :

Suite à la décision de la Commission de Discipline du 18/11/2020,

« ... **Match 22525352**

Lesigny 1 – Champs 1

Seniors D2B du 04/10/2020

La Commission,

Après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

(.../...)

Par ces motifs et après en avoir délibéré,

Vu l'article 200 des Règlements Généraux de la F.F.F. et l'annexe 1 au Règlement Sportif Général du District 77 de Football,

La Commission décide :

(.../...)

La Commission décide de sanctionner :

(.../...)

- **L'équipe Seniors 1 du club de Champs d'un match de suspension ferme de terrain pour acte de brutalité d'un supporter vis-à-vis d'un officiel**

(.../...) ... »

La Commission informe le club de CHAMPS que cette sanction est applicable pour la rencontre ci-dessous :

Du 28/11/2021 : Match Champs 1 – Roissy 2 Seniors D2B

La Commission, suite au courriel du club de CHAMPS

Considérant que le club de CHAMPS informe le District, qu'il a obtenu le prêt des installations de ROISSY EN BRIE (accord du club de ROISSY via Footclubs) pour le 27/11/2021 à 20h00

(accord de la municipalité de ROISSY EN BRIE)

La rencontre Champs 1 – Roissy 2 Seniors D2B, aura donc lieu le samedi 27/11 à 20h00 au stade Bessuard à ROISSY EN BRIE

Club de BOISSISE PRINGY:

Commission Régionale de Discipline du 29/09/2021

« ... Match 23766240 Boissise Pringy – Igny A.F.C. 1 Coupe de France du 05/09/2021 (2^e tour)
(.../...)

Par ces motifs et après en avoir délibéré,

(.../...)

Vu le barème disciplinaire applicable (Annexe au Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F.)

Inflige une suspension de terrain de d'UN (1) MATCH FERME à l'équipe Seniors 1 de BOISSISE PRINGY US. Le terrain de repli doit être un terrain neutre situé en dehors des villes de BOISSISE LE ROI et PRINGY, ... »

La Commission informe le club de Boissise que cette sanction est applicable pour les rencontres ci-dessous :

Du 28/11/2021 : Boissise Pringy 1 – Savigny 1 Seniors D2C

La Commission, suite au courriel du club de BOISSISE

Considérant que le club de BOISSISE informe le District, qu'il a obtenu le prêt des installations de LE MEE (accord du club de LE MEE) pour le 28/11/2021 à 12h30 (accord du club de Savigny et accord municipalité de LE MEE)

La rencontre Boissise Pringy 1 – Savigny 1 Seniors D2C, aura donc lieu à 12h30 au stade Pozoblanco à LE MEE

RETRAITS/FORFAITS GENERAUX

FORFAITS GENERAUX

***EMERAINVILLE 1**

U18 D3



Commission Départementale des Terrains & Installations Sportives

PROCÈS VERBAL du lundi 22 novembre 2021

Président de séance : M. Jacky LAMBERT

Secrétaire de séance : M. François CHAUVIER

Présents : Ms. Emile VAN HEESVELDE, Jean-Yves VISSUZAINÉ, Charles FICHER

Absent non excusé : M. LEMEE

La séance est ouverte à 17 H 00

COURRIERS :

Courriel de la Mairie de Sourduin concernant le terrain 77459.01.01 nous avisant que ce terrain n'est plus utilisé. Prenons acte.

Les terrains de NOISY RUDIGNON et de CANNES-ECLUSES ne sont plus homologués.

TERRAINS VISITES :

ESMANS NNI 77172.01.01 :

Transmettre à la Mairie avec copie au club le rapport la visite de Mr VAN HEESVELDE & CHAUVIER le 10 novembre 2021 à 10h00 concernant la ré-homologation décennale du terrain cité en rubrique. En l'état ce terrain n'est plus classé.

VULAINES SUR SEINE NNI 77533.01.02 :

Transmettre à la Mairie avec copie au club le rapport de la visite de Mr VAN HEESVELDE et VISSUZAINÉ le 15 novembre 2021 à 10h00 concernant la ré-homologation décennale du terrain cité en rubrique.

NANDY 77326.01.02 & 77326.01.03 :

Transmettre à la Mairie avec copie au club le rapport de la visite de Mr LAMBERT le 17 novembre 2021 à 10h00 concernant la ré-homologation décennale des terrains cités en rubrique. En l'absence

de représentants de la Mairie envoyer les demandes de classement à la Mairie pour signature et cachet.

TERRAINS A VISITER :

NANGIS NNI 77327.01.02 et 77327.01.03 :

La visite prévue le 08 novembre est reportée au 29 novembre 2021 à 10h00.

FONTAINS NNI 77190.01.01 :

Transmettre à la Mairie avec copie au club un courrier avisant de la visite de Mr CHAUVIER et FICHER le 06 décembre 2021 à 10h00 concernant la ré-homologation décennale du terrain cité en rubrique

PONTHIERRY NNI 77407.02.01

Suite à l'entretien téléphonique de la Mairie avec M. LAMBERT, Mr LAMBERT et VISSUZAINNE procédera au contrôle de l'éclairage le lundi 29 novembre 2021 à 18H00.

Refaire un rappel à la Mairie de MONDREVILLE au sujet du terrain 77297.01.01

Prochaine réunion le lundi 13 décembre 2021 à 15h00.

La réunion est levée à 18h00.

Agenda Technique

FORMATIONS DE DECEMBRE et JANVIER OUVERTES

<i>Objet</i>	<i>Date</i>	<i>Localité</i>	<i>Nombre de pré-inscrits</i>	<i>Places restantes</i>
U9 – Module 7-8 ans	25-26/11/2021	MONTRY	14	8
Gardien de but – Module découverte	25-26/11/2021	Montry	REPORTEE	
SEN – Module SENIORS	2-3/12/2021	Montry	10	12
Futsal Base – Module découverte	27-28/01/2022		REPORTEE	

Attention

Les inscriptions sont validées dès réception du règlement par l'IR2F

Les formations sont ouvertes à J-45 et les certifications à J-60

Match	Ancienne date	Nouvelle date
Seniors D2 / Phase 1	Poule A	2
23653813 50126.1 518219 Changis 1	- 500831 Meaux Academy Cs 3	21/11/2021 19/12/2021 RP
Seniors D2 / Phase 1	Poule C	4
23654075 50256.1 541442 Bagneaux Nem. E. 1	- 544034 Bussy 1	21/11/2021 19/12/2021 RP
Seniors D3 / Phase 1	Poule C	7
23655108 50395.1 541434 St Thibault Fc 2	- 518219 Changis 2	21/11/2021 16/01/2022 RP
Seniors D3 / Phase 1	Poule D	8
23655183 50425.1 518014 Combs C.A. 2	- 531090 Savigny Fc 2	26/09/2021 19/12/2021 RP
Seniors D3 / Phase 1	Poule F	10
23655380 50532.1 532128 St Germain Laval Es 1	- 563706 Longueville/Provins 1	21/11/2021 19/12/2021 RP
Seniors D4 / Phase 1	Poule A	37
23714239 53093.1 590147 Brie Nord Es 2	- 500693 Dammartin Cs 1	24/10/2021 16/01/2022 RP
23714245 53096.1 581166 Brie Fc 2	- 549357 Coulommiers 2	21/11/2021 16/01/2022 RP
23714247 53097.1 590147 Brie Nord Es 2	- 530521 St Mard 2	21/11/2021 19/12/2021 RP
Seniors D4 / Phase 1	Poule B	38
23714307 53127.1 541434 St Thibault Fc 3	- 500693 Dammartin Cs 2	26/09/2021 19/12/2021 RP
23714315 53131.1 563707 Val D'Europe 3	- 500693 Dammartin Cs 2	10/10/2021 09/01/2022 RP
23714319 53133.1 547521 Magny 2	- 541434 St Thibault Fc 3	10/10/2021 16/01/2022 RJ
C.D.M. D2 / Phase 1	Poule A	12
23706419 52837.1 515916 Nanteuil 5	- 549461 Lagny Messagers 5	10/10/2021 09/01/2022 RP
C.D.M. D2 / Phase 1	Poule B	13
23706070 52723.1 514632 Mouroux 5	- 545456 Presles En Brie Rc 5	07/11/2021 09/01/2022 RP
23706108 52761.1 530281 Verneuil 5	- 551896 Mitry Ourcq Portg 5	28/11/2021 09/01/2022 RP
Vétérans D1 / Phase 1	Poule 0	15
23661869 51114.1 550039 Dammarie Les Lys Fc 11	- 500264 Chelles 11	26/09/2021 09/01/2022 RJ
Vétérans D2 / Phase 1	Poule A	16
23662133 51217.1 581166 Brie Fc 11	- 508334 Esbly 11	21/11/2021 19/12/2021 RP
Vétérans D3 / Phase 1	Poule C	21
23662582 51441.1 532128 St Germain Laval Es 11	- 546358 Everly/Bray 11	21/11/2021 19/12/2021 RP
Vétérans D4 / Phase 1	Poule A	54
23703781 52590.1 524330 Jouarre 11	- 590147 Brie Nord Es 11	03/10/2021 09/01/2022 RP
23703786 52595.1 590147 Brie Nord Es 11	- 519793 Annet 12	10/10/2021 28/11/2021 RP
23703790 52599.1 590147 Brie Nord Es 11	- 524135 Villeparisis 12	24/10/2021 19/12/2021 RP
Vétérans D4 / Phase 1	Poule C	56
23703978 52697.1 563706 E.Longueville Sclnsb 12	- 500483 Ponthierry Us 11	21/11/2021 19/12/2021 RP
Vétérans +45 Ans / Phase Unique	Groupe A	46
23700809 52244.1 528460 Othis 22	- 524135 Villeparisis 21	21/11/2021 16/01/2022 RP
23700810 52245.1 590147 Brie Nord Es 21	- 527744 Le Pin Villevaude 21	21/11/2021 16/01/2022 RP
Vétérans +45 Ans / Phase Unique	Groupe C	48
23700975 52320.1 581816 Fc Cosmo 21	- 535987 Collegien/Croissy 21	03/10/2021 28/11/2021 RP

Match	Ancienne date	Nouvelle date
Vétérans +45 Ans / Phase Unique	Groupe D	49
23701072 52372.1 563707 Val D'Europe 21 - 515916 Nanteuil 21	10/10/2021	28/11/2021 RP
23701077 52377.1 549461 Lagny Messagers 22 - 518219 Changis 21	24/10/2021	28/11/2021 RP
23701079 52379.1 563707 Val D'Europe 21 - 500777 Ferte S/J 21	21/11/2021	16/01/2022 RP
Vétérans +45 Ans / Phase Unique	Groupe F	51
23701246 52456.1 550389 Campelienn/Crisenoy 21 - 553720 Pays Bieres 21	03/10/2021	28/11/2021 RP
Vétérans +45 Ans / Phase Unique	Groupe G	52
23701330 52495.1 532128 St Germain Laval Es 21 - 553497 Avonnaise Us 21	26/09/2021	16/01/2022 RP
23701336 52501.1 541442 Bagneaux Nemours E 21 - 553720 Pays Bieres 22	03/10/2021	28/11/2021 RP
23701338 52503.1 532128 St Germain Laval Es 21 - 550643 Boissise Pringy Us 21	03/10/2021	28/11/2021 RP
23701340 52505.1 546358 Everly/Bray 21 - 500364 Fontainebleau Rc 21	10/10/2021	28/11/2021 RP
23701350 52515.1 553720 Pays Bieres 22 - 524730 Bocage Amicale Elv 21	21/11/2021	16/01/2022 RP
U16 D2 / Phase 1	Poule B	28
23670396 51873.1 553139 Lieusaint Foot As 1 - 525582 Le Mee Sp. Sect Foot 2	24/10/2021	16/01/2022 RP
U16 D3 / Phase 1	Poule A	61
23734768 53441.1 519793 Annet 1 - 527744 Pin Villevaude As Le 1	12/09/2021	09/01/2022 RP
23734774 53447.1 535987 Collegien As 1 - 519793 Annet 1	26/09/2021	19/12/2021 RP
23734786 53459.1 581268 Goellycompans/Mitry 2 - 519793 Annet 1	24/10/2021	30/01/2022 RP
U16 D3 / Phase 1	Poule B	62
23735238 53514.1 509296 Vaires 2 - 581268 Goellycompans/Mitry 3	26/09/2021	30/01/2022 RP
23735245 53521.1 581268 Goellycompans/Mitry 3 - 582120 Us Petit Morin 1	10/10/2021	09/01/2022 RP
23735247 53523.1 512073 Champs 3 - 518219 Changis 1	10/10/2021	09/01/2022 RP
23735252 53528.1 518219 Changis 1 - 581268 Goellycompans/Mitry 3	30/01/2022	19/12/2021 RP
U16 D3 / Phase 1	Poule C	63
23735384 53594.1 551942 Ozoir 2 - 528468 Breuillose 1	24/10/2021	19/12/2021 RP
U16 D3 / Phase 1	Poule E	65
23735635 53713.1 500718 Nangis Es 2 - 546106 Hericy Vul. Sam. 1	26/09/2021	30/01/2022 RP
23735642 53720.1 553497 Avon 2 - 500718 Nangis Es 2	10/10/2021	19/12/2021 RP
23735649 53727.1 500718 Nangis Es 2 - 500483 Ponthierry Us 2	24/10/2021	09/01/2022 RP
23735651 53729.1 553497 Avon 2 - 550039 Dammarie Fc 2	21/11/2021	09/01/2022 RP
U16 D3 / Phase 1	Poule F	66
23735775 53787.1 546205 Bresmont Fc 1 - 520102 Cesson Vsd Es 2	10/10/2021	19/12/2021 RP
U14 D1 / Phase 1	Poule 0	30
23661529 50959.1 500264 Chelles 1 - 563706 Longueville/Provins 1	06/11/2021	08/01/2022 RP
U14 D2 / Phase 1	Poule A	31
23660717 50563.1 509538 Claye Souilly 2 - 509296 Vaires 2	25/09/2021	11/12/2021 RP
23660729 50575.1 524135 Villeparisis 1 - 500693 Dammartin Cs 1	16/10/2021	11/12/2021 RP
U14 D3 / Phase 1	Poule B	35
23661313 50833.1 518014 Combs C.A. 2 - 551942 Ozoir 2	25/09/2021	11/12/2021 RP
U14 D4 / Phase 1	Poule A	41
23737180 53987.1 524135 Villeparisis 3 - 542234 Courtry 2	16/10/2021	11/12/2021 RP

Match				Ancienne date	Nouvelle date
U14 D4 / Phase 1			Poule B	42	
23737255	54017.1	508334 Esbly 1	- 500794 Trilport Usf 2	25/09/2021	11/12/2021 RP
23737258	54020.1	514632 Mouroux Cs 1	- 500693 Dammartin 2	25/09/2021	18/12/2021 RP
23737262	54024.1	500693 Dammartin 2	- 518219 Changis 1	02/10/2021	27/11/2021 RP
23737269	54031.1	500693 Dammartin 2	- 527744 Pin Villevaude As Le 1	09/10/2021	11/12/2021 RP
U14 D4 / Phase 1			Poule C	43	
23737358	54075.1	524631 Plaine France/Claye 4	- 560342 Noisiel Foot Academ 1	09/10/2021	11/12/2021 RP
U14 D4 / Phase 1			Poule D	44	
23737448	54107.1	550643 Boissise Pringy Us 1	- 500615 Briard S.C. 3	25/09/2021	18/12/2021 RP
23737449	54108.1	500483 Ponthierry Us 2	- 542798 Olympique Du Loing 1	25/09/2021	27/11/2021 RP
23737453	54112.1	500615 Briard S.C. 3	- 542798 Olympique Du Loing 1	02/10/2021	11/12/2021 RP
23737455	54114.1	525582 Le Mee Sp. Sect Foot 2	- 500483 Ponthierry Us 2	02/10/2021	11/12/2021 RP
23737463	54122.1	546364 Vaux La Rochette 2	- 500615 Briard S.C. 3	16/10/2021	27/11/2021 RP
23737466	54125.1	500483 Ponthierry Us 2	- 546106 Hericy Vul. Sam. 1	16/10/2021	18/12/2021 RP